

TROISIEME PARTIE

APERCU HISTORIQUE DES CENTRES, DOUARS, ET HAMEAUX DE LA REGION

- *- DHAYA**
- *- AIN EL H'MAR, ROCHAMBEAU, MEZAOUROU**
- *- TIRALIMET, TIRMAN, TEGHALIMET**
- *- SLISSEN**
- *- EL HACAIBA, MAGENTA**
- *- AIN TINDAMINE**
- *- RAS EL MA, BEDEAU**
- *- CRAMPEL,**
- *- ZEGLA, MERINE**
- *- OUED TAOURIRA**
- *- MARHOUM**
- *- SIDI CHAIB**

Dés la préhistoire, partout et de tout temps, les premiers hommes ont recherché la présence des sources, des oueds et des forêts pour s'implanter. Il va de même ici où des traces matérielles découvertes dans des tumulus (lieux de sépulture) près de Dhaya attestent la présence humaine en ces lieux dès le néolithique (préhistoire). Composés en majorité de nomades mais aussi de semi-sédentaires le long des oueds, leur genre de vie est resté essentiellement berbère. Quoi qu'il en soit, des tribus vivent dans cette région; occupent un territoire parsemé de ruines berbères avec murs et enceintes et de nombreuses bazinas (tombeaux circulaires et tronconiques, lisses ou à gradins. Les opérations des commissaires délimitateurs français ont révélé d'autres, notamment des murs berbères à El H'mam et environ 72 bazinas dispersées jusqu'aux bords du Chott El Chergui. Le Docteur Pinchon, médecin-major au 2^e régiment de spahis à Sidi-Bel-Abbès (Algérie), a envoyé un mémoire étendu, illustré de très jolis dessins à la plume et de bonnes photographies des stations préhistoriques et tumulus de la région de Bossuet et de Télagh (province d'Oran).

Le mémoire du Dr Pinchon comprend :

- le résultat des recherches dans plusieurs stations préhistoriques de surface.
- le compte rendu des explorations de plusieurs tumulus.

Les stations préhistoriques de surface que l'auteur a étudiées sont néolithiques avec les caractères ordinaires des gisements similaires d'Algérie : petites dimensions des pièces, abondance des grattoirs, des perçoirs, des lames à dos abattus et des lames à encoches, des burins (?), et de très rares pointes de flèches assez grossières à un pédoncule. Parfois on rencontre dans les gisements de très abondants petits silex du type tardenoisien : petites lames en forme de tranchets (trapézoïdes), petites pièces en croissant des formes classiques. Dans une de ces stations, l'auteur a trouvé pas mal de petites pièces de cuivre, petites lames losangiques (pointes de flèches et non perçoirs), aiguilles grossières, appliques, etc. Il s'agit probablement d'une station aénéolithique puisque l'auteur a recueilli de petits jets de fonte. C'est là un fait très curieux.

Enfin, les tumulus, amas de pierres, souvent avec chambre centrale en grosses pierres, ne lui ont fourni que quelques squelettes en très mauvais état avec rares silex ou objets rares aussi de cuivre ou de fer.-



1891:

En quittant la gare de Chanzy, la ligne, laissant à gauche une grande minoterie, aux allures de forteresse, à laquelle les eaux d'Aïn-Skhana fournissent la force motrice et qui est le seul établissement industriel de cette région essentiellement agricole, traverse le chemin qui relie le village de Chanzy à la route départementale de Sidi-bel-Abbès à Magenta. Elle suit les bords bien cultivés de la Mékerra.

Peu à peu les cultures disparaissent pour faire place aux broussailles ; et, après avoir passé devant l'Aïn- Mekareg, nous entrons insensiblement dans cette belle forêt de Magenta, si délaissée et si digne pourtant d'attirer le visiteur. La vallée se resserre, la ligne du chemin de fer éventre des contreforts rocheux couverts de pins, de lentisques et de thuyas au pied desquels coule, sur son lit de gravier, entre des berges garnies de lauriers roses, l'eau limpide de la Mékerra. On aperçoit cette jolie rivière entre deux tranchées, dans des échappées charmantes.

Ce paysage de pleine forêt, si rare en Algérie, va s'offrir à nous sur un parcours de trente kilomètres sans jamais laisser nos yeux habitués aux vastes étendues dénudées ou couvertes de ces maigres broussailles qui poussent sur la plus grande partie du territoire non encore cultivé.

Nous traversons Slissen, petit village en voie de formation, perdu au milieu des bois, dont la station dessert le centre du Télagh situé à 17 kilomètres à l'Est. L'eau se fait plus rare dans la Mékerra ; elle disparaît même parfois pour reparaître après avoir suivi un cours souterrain. Les rochers de la rive droite avancent jusqu'auprès de la voie leurs falaises à pic. Ils s'écartent ensuite pour former le beau cirque boisé de Magenta, entouré de montagnes au sommet desquelles se trouve le poste militaire de Dhaya. Ces montagnes élevées, couvertes de grands arbres et de lentisques, jettent leurs contreforts jusqu'auprès de la Mékerra, dont le cours dirigé jusqu'ici suivant une ligne à peu près parallèle au Méridien, va maintenant remonter de l'Ouest à l'Est jusqu'aux abords de Bedeau. C'est au pied d'un de ces contreforts que prend naissance la source de Aïn Left, dont les eaux bienfaisantes (500 mètres cubes par jour) s'écoulent aujourd'hui au milieu du village de Magenta. Les habitants de ce malheureux village, éprouvés par la fièvre, s'efforcent de tirer d'une terre ingrate une maigre récolte ; on est bien forcé de reconnaître qu'au point de vue de la colonisation le centre de Magenta, créé surtout, paraît-il, dans un intérêt stratégique qui n'existe plus depuis la création de la redoute de Bedeau, n'a été qu'un essai malheureux.

Ce village, presque abandonné, est comme une tache au milieu du riant tableau que présentent les croupes boisées descendant du haut de la chaîne de Dhaya. Cette incomparable lumière, qui est peut-être le secret du charme mystérieux de l'Algérie, met entre ces croupes des ombres d'un azur impénétrable qui en dessinent les contours sinueux. La route de Magenta à Dhaya se glisse sous bois, entre deux contreforts, dans un pli de la montagne, à demi cachée, pour reparaître en lacets tortueux qui atteignent péniblement le sommet. Le trajet de Magenta à Dhaya, au cours duquel on s'élève à une altitude de 1380 en voyant se dérouler à ses pieds le cours de la Mékerra, est une des plus jolies excursions qu'on puisse faire dans ce pays. Au sortir de Magenta, quelques fermes isolées montrent encore çà et là leurs toits de tuiles brûlés par le soleil, mais nous sommes visiblement à la limite de la zone cultivable. Nous traversons la halte « des Pins » qui s'élève, solitaire, à la lisière de la forêt, flanquée de ses deux petits bastions, prête à résister aux rôdeurs qui s'aventureraient dans ce pays inhabité. Les arbres deviennent plus rares, la verdure disparaît, l'horizon s'élargit, les coteaux boisés s'éloignent, la terre dénudée est déchirée par de longues arêtes de rocher d'un blanc grisâtre qui traversent la vallée et semblent les fondations de quelque muraille cyclopéenne disparue; des touffes d'alfa apparaissent çà et là; insensiblement nous pénétrons dans une région nouvelle; et nos yeux, charmés tout à l'heure par cette forêt verte, égayés par mille bouquets de lauriers roses, voient s'ouvrir devant eux des espaces immenses, aux ondulations monotones, bornés par des montagnes dont les cimes déchiquetées se dessinent crûment dans le gris éclatant d'un ciel éblouissant.

Le terrain fuit à nos côtés, nous traversons **Titen yahia**, réunion de huttes habitées par quelques alfatiers, nous passons devant la redoute de Bedeau qui, située sur la rive droite, domine le village où se concentre le commerce de l'alfa et nous arrivons enfin à l'extrémité de la ligne, à Ras El Ma, au pied du djebel Béghira (Montagne de la Vache) dont le sommet dénudé domine la vaste plaine monotone qui s'étend au Sud-Ouest jusqu'à El Aricha, jusqu'au Kreider et à Méchéria au Sud-Est. Cette montagne, qui atteint environ 1300 mètres d'altitude (la gare de Ras El Ma est à la cote 1139) émerge à peu près isolée au milieu d'un pays qui semble absolument plat, bien qu'on y rencontre de loin en loin des plis de terrains assez accusés. Son sommet présente l'aspect d'une longue arête rocheuse complètement abrupte et dirigée sensiblement du Nord-Est au Sud-Ouest.

Cette arête est interrompue du côté de l'Est par un col très accentué. Ce col sépare la montagne d'un petit piton rocheux qui, de loin, ressemble à s'y méprendre aux restes d'un fortin turc ou romain et que les Arabes appellent « le veau ». Les pentes de la montagne, jusqu'à cette arête rocheuse, parsemées çà et là d'une broussaille peu touffue, sont assez douces, du côté du Nord, pour qu'on ait pu y tracer une route militaire par laquelle on peut accéder en voiture au poste de télégraphie optique, qui permet de correspondre avec Méchéria au Sud-Est, El-Aricha au Sud-Ouest et Dhaya au Nord-Est. De ce poste, relié par un téléphone à la redoute de Bedeau, quatre ou cinq militaires, chargés du service de la télégraphie optique, dominant et surveillent toute la contrée dans un rayon

de plus de cent kilomètres; ils avertissent par le téléphone la garnison de Bedeau de tous les incidents qui peuvent se produire dans la plaine et lui transmettent les dépêches qu'ils reçoivent de Méchéria et d'El-Aricha. Cette surveillance continuelle met la vallée de la Mékerra et la plaine de Bel-Abbès à l'abri d'une de ces surprises dont les colons de Ben Youb furent victimes en 1865. Le djebel Beghira est donc, pour ainsi dire, la sentinelle avancée de toute la partie occidentale de la province d'Oran. De son sommet on aperçoit, au nord, les forêts de Dhaya et de Magenta qui étendent jusque vers Bel Abbès et Sebdou la nappe de leur verdure sombre. Au Sud, on voit s'étendre devant soi, à perte de vue une plaine immense, sans un arbre, sans un buisson, sans un rocher : c'est la « mer d'alfa », limitée par de hautes montagnes dont les cimes violettes se devinent, démesurément éloignées, à l'horizon. C'est un spectacle saisissant que celui de ces étendues désolées où nulle trace de vie ne se révèle; l'impression qu'il laisse, bien qu'un peu triste, est grande et nouvelle. On redescend le coeur serré et lorsque après quelques heures de chemin de fer, on est revenu le soir, en traversant de nouveau cette belle et riante forêt de Magenta, ces champs fertiles et ces vignes vigoureuses de Chanzy, de Tabia, de Sidi-Lahcen, on songe, en voyant autour de soi l'énergique et laborieuse population de Sidi-bel-Abbès, on songe avec une sorte de mélancolie à cette haute montagne isolée, à cet observatoire solitaire du poste télégraphique dont les gardiens, sentinelles ignorées, veillent au repos de ceux qui travaillent.

Références: Charles Lallemand (1891) Réseaux exploités par la Compagnie de l'Ouest Algérien

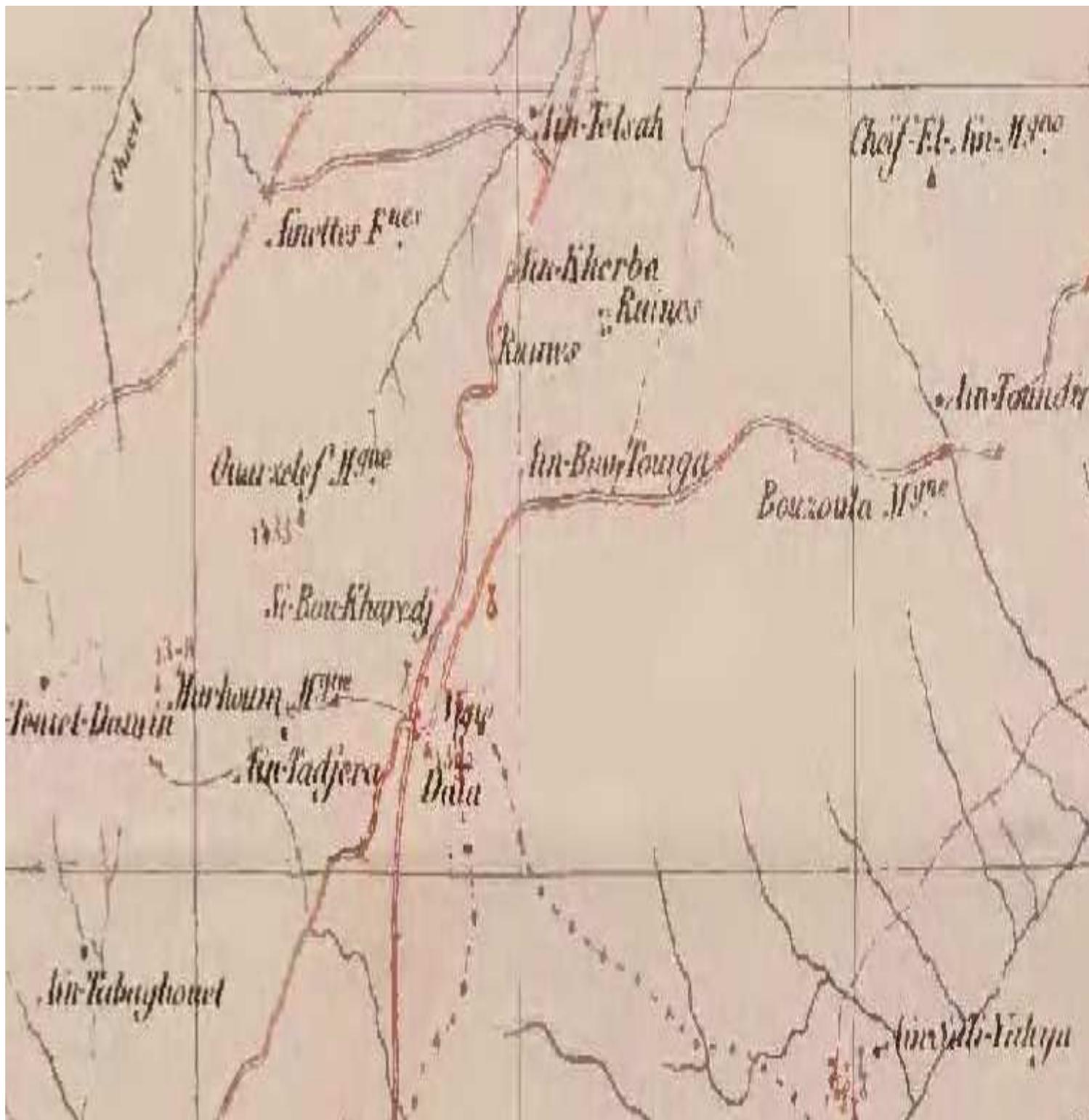
NOTA: La route de Magenta à Dhaya se glisse sous bois, entre deux Contreforts dans un pli de la montagne, à demi cachée pour reparaître en Lacets tortueux qui atteignent péniblement le sommet. Le trajet de Magenta à Dhaya est une des plus jolies excursions qu'on puisse faire dans ce pays.

Arrêtés gouvernementaux du 30 décembre 1975 et 26 décembre 1884

COMMUNES ET SECTIONS Centres, fermes, douars, tribus et fractions	POPULATION MUNICIPALE						SUPERFICIE des Communes en hectares
	FRANÇAIS	ISRAÉLITES naturalisés Déc. du 24 octob. 1870	SUJETS FRANÇAIS Arabes, Kabyles, Alzabites et Israélites du Mizab	ÉTRANGERS		TOTALE	
				Marocains ou Tunisiers	Nationalités diverses		
Telagh, centre, chef-lieu.....	486	11	180	68	494	1.239	8.482
Bossuet (Daya), centre..... (Décisions des 21 juillet 1900 et 1 ^{er} décembre 1899)	153	»	»	»	105	258	1.252(1)
Magenta, centre.....	113	»	7	»	167	287	5.900
Bedeau (Ras-el-Mal), centre, les Pins, hameau et fermes..... (Arrêté du 26 juillet 1901)	148	8	341	34	537	1.408	7.024
Slissen, hameau.....	70	»	10	1	69	150	738
Oued-Seloun, partie de dr.-com.	41	»	3.184	35	366	3.626	73.048
Oued-Taourira, partie de dr.- com.....	55	»	5.231	207	237	5.730	120.902
Mezaourou, dr.- com.....	3	»	1.894	37	250	2.184	34.200
Tadjemout, dr.- com.....	11	»	2.292	163	299	2.765	64.719
Mouila, dr.-com.)	7	»	2.142	16	53	2.218	45.729
Totaux.....	1.093	19	15.281	561	2.617	19.571	362.084

DHAYA DES OULED SIDI BELKHERRADJ - DHAYA - BOSSUET

Daya, Dhaya ou **Daïa** en arabe signifie refuge des eaux: Dépression généralement peu sensible où s'accumulent les limons amenés par les eaux de pluie. Les Dayas sont des bassins naturels qui reçoivent les eaux des montagnes environnantes. Mais en Afrique les eaux séjournent peu. Il en résulte que ces sortes de lacs ou étangs sont presque toujours à sec. Les courants laissent, de distance en distance, dans la route qui leur est assignée, des traces que les Arabes appellent "redires", Ces redires conservent l'eau jusqu'en juin, juillet, août.-



Carte dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.-

DHAYA DES OULED SIDI BELKHERRADJ

Dhaya est située au pied du vaste plateau de Oum-Ed-Debban, qui sépare les bassins du Mekerra et de l'Habra dans un fond entouré par les monticules boisés du Djebel-Bou-Lessaf.

Les considérations qui déterminèrent le choix d'un pareil emplacement contrairement aux règles qui prescrivent, au double point de vue de l'hygiène et de la défense, de s'établir sur les points culminants, furent en première ligne l'abondance et la bonne qualité des eaux et en outre le renom de salubrité dont jouissait cette position parmi les indigènes ; aussi, malgré les préventions fort légitimes en apparence que pouvait inspirer contre cette localité son nom lui-même, dont la signification arabe est "étang, marais", l'illustre et habile maréchal n'hésita pas à adopter, cet emplacement anormal et son choix fut pleinement justifié par le résultat. Au point de vue hygiénique ce poste est aussi sain que tous ceux du même cordon, établis à cette hauteur, et Dhaya qui, malgré son nom marécageux, n'est en réalité humide que pendant la saison des pluies, se dessèche avant que les chaleurs aient produit ces émanations paludéennes qui déterminent les fièvres. Ces maladies, en effet, y sévissent peu et sans caractère pernicieux ; le poste, par son entourage de monticules, se trouve abrité du côté du sud, tandis que les vents du nord et d'ouest qui y soufflent presque constamment, entraînent les évaporations miasmatiques le long de la vallée, du côté opposé au point occupé. Sous le rapport stratégique, l'emplacement fut choisi assez éloigné des hauteurs pour pouvoir défilier à l'abri des halles arabes.

Djebel El Naâma (la montagne de l'Autruche), par son voisinage pouvant seul inspirer quelques craintes, une redoute défensive en couronne le sommet et sert en même temps de vigie à la forteresse qu'elle domine ainsi que tout le pays à l'entour.

Le poste de Dhaya est établi à 144 kilomètres sur le méridien d'Oran. Il est entouré d'un large fossé et d'un simple mur en maçonnerie avec banquette, il présente la forme d'un trapèze de 250 mètres de long sur 200 et 215 de large, flanqué aux angles par quatre bastions armés de canons. A l'avancée, un grand redan en terrassement protège ce qu'on appelle le village civil, composé d'une rangée de petites maisons, habitations d'une quinzaine de personnes vivant d'un menu commerce de liquides et de comestibles avec la garnison.

Après avoir franchi la grande porte monumentale couverte par ce redan, on entre dans une vaste cour plantée de jeunes arbres, entourée de bâtiments en pierres, couverts en tuiles, et composés d'un simple rez-de-chaussée. A droite et à gauche sont les casernes pour 400 hommes, au fond le pavillon des officiers, ayant au centre le logement du commandant supérieur et par derrière les bâtiments servant d'écurie, d'atelier du génie, de magasins de subsistances, de manutention et d'ambulance. A ces établissements indispensables pour la défense et le bien être matériel d'une garnison ainsi complètement abandonnée à elle-même, il faut joindre ceux non moins importants qui ont été installés au point de vue des distractions intellectuelles ; nourriture de l'âme aussi nécessaire que celle du corps dans une semblable solitude. Ils se composent d'abord d'un cercle renfermant une bibliothèque d'environ 150 volumes d'histoire, de littérature et d'art militaire, dus à la paternelle sollicitude du maréchal Bugeaud, et où les officiers se réunissent pour lire les revues et les journaux qui leur arrivent tous les huit jours ; en second lieu d'un petit théâtre construit dans l'unique but de servir aux amusements de la garnison tout entière.

La garnison de Dhaya, comme celle des autres postes de la même ligne, est relevée tous les six mois environ. Ce temps est long et le dernier mois surtout paraît ne plus avoir de terme au gré de l'impatience des exilés et du besoin qu'ils éprouvent de rentrer au sein de la famille militaire, au milieu du mouvement et du bruit.

Tout près des murs de Dhaya s'élèvent trois koubbas ou tombeaux voûtés, connus dans le pays sous le nom de marabouts, de forme carrée surmontés d'un dôme octogone. Ces monuments ont été élevés à la dévotion de **Sidi Ali Belkherradj** et de ses enfants. Au centre des trois Koubbas on remarque un amas de pierres appelé **Redjem El Aoud** (le tas de pierres du cheval) pieux et primitif monument que chacun élève et agrandit tous les jours en commémoration d'un miracle attribué au saint homme dont nous venons de parler et dont voici la légende:

Autrefois, il y a de cela plus d'un siècle, Dhaya faisait partie du territoire de la riche et puissante tribu des Oulad Balagh, dont les troupes étaient alors aussi nombreuses que les étoiles du ciel, et couvraient tous les pâturages, compris depuis l'Oued Tefessour jusqu'à la fontaine de Tamelaka. Un jour que tous les guerriers de la tribu étaient montés à cheval au loin, pour protéger le territoire contre une invasion de cavaliers ennemis venant du sud, il ne restait sous les tentes d'un riche douar campé au milieu de Dhaya que les vieillards, les femmes et les enfants. Tout à coup déboucha par la percée du Bou Lassaf un goum nombreux de ces terribles pillards du désert, qui étaient parvenus à tromper la vigilance des cavaliers de la tribu partis en avant. Dans une fatale sécurité, le douar s'était établi sans défense au milieu des gras pâturages de la vallée. A l'aspect du danger qui fond sur lui, la terreur s'en empare, la désolation succède à la surprise, le tumulte et l'épouvante y sont à leur comble, les chiens, ces fidèles et intrépides gardiens de la tente, au lieu de se porter vaillamment au devant de l'ennemi, se cachent en faisant entendre de sourds et plaintifs hurlements, les femmes égarées par la frayeur, cherchent à fuir dans la direction des bois, en poussant de lamentables cris et réunissant à grand peine leurs enfants éperdus ; mais vains efforts, tentative impuissante, aucun obstacle ne peut ralentir un instant la marche rapide, du goum qui s'avance comme un ardent limier annonce déjà son approche par des cris sauvages de joie et de triomphe ; et c'en est fait, femmes, enfants, troupes, tout va être sa proie, lorsqu'un vieillard vénérable à longue barbe blanche, appuyant sur un bâton ses pas chancelants, sort de sa tente, s'avance à sa rencontre, et d'un geste impérieux lui commande de s'arrêter. A son aspect imposant, devant l'autorité de son geste et de sa parole, les cavaliers interdits hésitent, mais, leur chef, frappé de vertige par le démon de la cupidité, pousse son cheval sur lui pour le fouler aux pieds et passer outre. Alors Sidi Ali Belkheradj car c'était lui, sans s'émouvoir, car il était soutenu par celui qui donne la force, lève sa main droite sur ce malheureux aveugle devant les signes du Tout-puissant et jette sur lui des paroles de malédiction. Aussitôt le cheval, pris d'un vertige subit, s'emporte, s'abat et brise dans sa chute sa tête et celle de son cavalier, sur le rocher auprès duquel le saint homme s'était arrêté. Frappés de terreur à cette éclatante manifestation de la protection du Très Haut, les cavaliers s'enfuient à toute bride, abandonnant le cadavre de leur chef, et le saint Marabout rentra dans sa tente, calmé et glorifiant Dieu au milieu des bénédictions de toutes ces faibles créatures qu'il venait de sauver par sa puissante intercession. Le cadavre du maudit fut abandonné en pâture aux corbeaux et aux bêtes fauves de la forêt, quant au cheval on lui accorda les honneurs de la sépulture et, depuis cette époque, chaque passant qui traverse la vallée ne manque pas de déposer une pierre sur la place où il fut enterré et chaque pierre qui vient chaque jour grossir le Redjem (Tout fait remarquable dont les Arabes occidentaux veulent transmettre le souvenir, est signalé au voyageur par des Redjem). C'est un pieux et éclatant témoignage du miracle dont ce lieu a été le théâtre et dont le souvenir authentique se transmet ainsi avec la succession des temps, de génération en génération. Depuis ce temps aussi Dhaya fut placée sous la protection sainte de la famille dont le nom l'avait protégée et fut appelée Dhaya des Oulad Sidi Ali Belkheradj.- Il n'y a de force et de puissance qu'en Dieu. Lui seul est grand.-

Références: La Daya des Oulad-Bou-Kheradj - Souvenir d'Afrique par M. W. ESTERHAZI colonel du 8e régiment de lanciers, ancien directeur des affaires arabes de la province d'Oran,

DHAYA

L'ancienne Dhaya des ouled Sidi BelKherradj des Arabes, maintenant une ville entourée d'un mur crénelé, défendue par quatre bastions, commande cette entrée des hauts plateaux oranais.

Le climat de cette bourgade, à près de quatorze cents mètres d'altitude, au flanc de montagnes boisées, au milieu d'une forêt de pins et de chênes de quatorze mille hectares, jouit d'une salubrité exceptionnelle, qui est à juste titre très recherchée des Européens.

Dans cette ville de seize à dix-sept cents habitants, indigènes en presque totalité, les Français s'y réduisent aux officiers et soldats de ce poste militaire. Les dames ne se promènent pas en dehors de la ville. Les hommes s'aventurèrent un peu plus loin, sur la pente des montagnes, à l'intérieur de belles forêts. Quelques-uns descendirent même vers la plaine, jusqu'à ces bois marécageux qui portent le même nom que la bourgade, et dans lesquels poussent les bétoums, les pistachiers, les jujubiers sauvages. Une contrée où abondent les sources, **Aïn-Sbaa**, **Aïn-Bahri**, **Aïn-Sissa**, affluents de l'**Oued-Messoulene**, et aussi les ruines berbères, romaines, marabouts arabes.

Dhaya, dont la création date de 1844, n'était dans le principe qu'un poste militaire, autour duquel sont venus se grouper quelques marchands et cantiniers, qui s'installèrent en dehors du fort dans une demi-lune à simple parapet en terre, sans autorisation régulière, et qui, en 1862, s'engagèrent par soumission à démolir leurs constructions à la première réquisition de l'Autorité militaire. Depuis, cette situation, regrettable au point de vue de la défense, a cessé par la création d'un centre de population placé au-dessous de la redoute.

La collection des volumes sur les établissements français en Algérie nous fournit d'excellents renseignements sur l'origine de Dhaya, qui fut créé pour compléter la ligne des postes avancés, en faisant disparaître l'énorme trouée qui existait entre Sebdou et Saïda, pour faciliter les mouvements des troupes chargées de préserver les populations du Tell contre les incursions des tribus du désert, et pour servir de point de ravitaillement aux colonnes.

Voici, d'une manière très résumée, quels ont été les travaux des premières années :

- En 1845 et 1846, élévation du mur d'enceinte à hauteur des créneaux, exécution du fossé, commencement d'une caserne d'infanterie, construction de trois baraques pour pavillon d'officiers et ateliers du génie, d'un hôpital et des magasins provisoires.
- De 1846 à 1849: achèvement de l'enceinte maçonnée du poste et de celle de la vigie, du casernement provisoire pour 25 officiers, 380 soldats, d'une salle pour 40 malades, des magasins pour 420,000 rations, d'une manutention, du campement et d'une poudrière.
- De 1850 à 1852 : continuation des plantations, reprise en sous oeuvre d'une partie des escarpes. On compte quelques cultures entreprises par la population civile ;
- De 1852 1854: travaux d'entretien, le poste est maintenant à l'abri des surprises des Arabes.

Il renferme des bâtiments provisoires suffisants pour les besoins de tous les services, des locaux pour 60 malades, des magasins pour plus de 400,000 rations. On projette une extension du périmètre de colonisation.

- 1854-1855 : travaux d'entretien. La fortification se compose d'un mur d'enceinte bastionné de 5 mètres de haut, comprenant quatre fronts.

Les travaux d'entretien, les plantations et les améliorations de toutes natures se continuent ensuite, s'appliquant aux divers besoins qui sont successivement constatés.

Le nouveau centre dont nous venons de parler possède aujourd'hui une chapelle, une école et un lavoir. Le service médical de colonisation y est assuré par un aide major qui a sous sa surveillance une circonscription déterminée.

La population s'adonne à la culture, au commerce des grains, des laines et de l'alfa; un marché, qui se tient le lundi, facilite encore ces échanges.

- En 1879, le territoire de Dhaya avait une superficie de 4,126 hectares et sa population agricole comptait 50 individus, ayant 36 maisons, 8 puits, 17 instruments agricoles, 948 animaux de toutes espèces. 1 25 hectares défrichés, et 174 arbres plantés.

DHAYA 1854

Trois points distincts signalent le poste de Dhaya. Au sud le pic du **Tamelaka**, le pic de la **Vigie**, et à l'est, en remontant vers le nord, le **Boulafre**, qui garde la route de Saïda. Entre le Tamelaka et le pic de la Vigie, se trouve un joli mamelon à la forme arrondie et très inférieur en élévation à ses voisins. Il ressemble à un enfant donnant ses mains à son père et à sa mère. Ces quatre montagnes forment une courbe légère et gracieuse du Tell, avec leurs élégantes et bizarres découpures, dont les teintes sont admirables aux reflets sud-est au nord-est; elles sont abondamment boisées.

Le Boulafre et la Vigie sont les deux piliers d'entrée de la Dhaya; le fort en est la porte.

Dhaya en arabe signifie refuge des eaux. Les Dayas sont des bassins naturels qui reçoivent les eaux des montagnes environnantes. Mais en Afrique les eaux séjournent peu. Il en résulte que ces sortes de lacs ou étangs sont presque toujours à sec. Les courants laissent, de distance en distance, dans la route qui leur est assignée, des traces que les Arabes appellent redires. Ces redire; conservent l'eau jusqu'en juin, juillet, août; tels sont la Tamelaka, qui vient se confondre avec la Dhaya, en formant un angle au sud-est, et l'Oued Sarno, qui, torrent en hiver, se jette dans l'oued Mekerra.

Avant de donner la description du fort de Dhaya, je ferai monter mes lecteurs à la vigie; ce fortin, sentinelle vigilante de la plaine, offre à l'œil l'aspect de tout le pays. Partout des forêts; au sud, les dernières chaînes du Tell, avec leurs élégantes et bizarres découpures, dont les teintes sont admirables aux reflets du soleil couchant; ces chaînes nous séparent des hauts plateaux; au sud-ouest la vallée de l'Oued Sbaa (rivière du Lion); c'est là, à quatre lieues du fort, que l'on trouve les prairies qui alimentent l'administration; à l'ouest, des forêts coupées par la route qui conduit à Tlemcen; au nord, des bois rapprochés de la route de Bel-Abbès; à l'est enfin, la Dhaya en prairies et la plaine inclinée que traverse la route de Saïda. En plongeant la vue à vos pieds, vous apercevez, dans un espace étroit, trois marabouts en ligne, et pour pendant, un bouquet de trois beaux chênes. Le fort et ses jardins, les tuileries, les fours à chaux, un abattoir, quelques tentes de spahis, etc., entremêlés de groupes d'arbres, entourent le point principal. Un carré, de 200 mètres de côté, isolé dans le petit plateau que je viens de décrire et dont l'inclinaison a lieu vers Dhaya, forme l'enceinte du camp, Trois bastions sont déjà construits; celui de l'est reste à faire. Un redan en terre ayant la forme d'un trapèze défend en outre la face nord du camp. Ce trapèze, dont le petit côté enfile la route de Saïda, contient un second trapèze intérieur clos de murs et renfermant les fourrages; le reste de l'espace est occupé par quelques mesures de cantiniers. -

L'entrée du fort est à la place nord; elle est sans architecture, représentant une double porte de grange cintrée. Il n'y a de solidement construit que les bastions et les murs d'enceinte. L'intérieur du camp se compose de baraques alignées, couvertes en tuiles et seulement provisoires, logeant les troupes, les administrations, les ateliers. Le nouveau plan à exécuter est la construction définitive d'une église dans le bâtiment de la porte d'entrée; la nouvelle porte serait à la face ouest, en regard de Tlemcen. L'hôpital, les casernes, se rapprocheront des banquettes des fortifications; le redan doit disparaître, et la population civile sera internée dans le camp. Tel est ce fort ou plutôt cette triste prison.

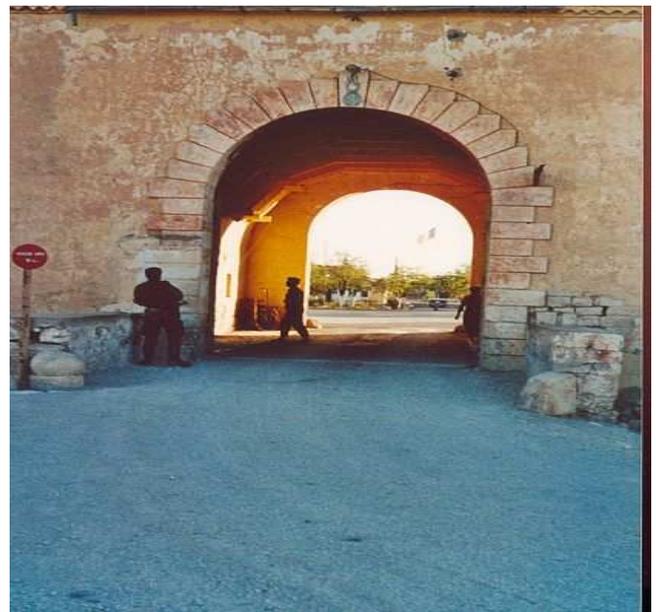
L'aspect du pays est sévère et mélancolique; c'est une nature sauvage, abrupte, forte, sans élégance, sans grâce, une véritable thébaïde. De belles forêts s'étendent dans la direction du sud; on y voit des sapins gigantesques, des chênes énormes, des genévriers d'un diamètre remarquable. Au milieu de ces beaux produits de la nature, croissent le diss et l'alfa. Des zones entières sont dépourvues de terres végétales et ne montrent plus aux ardeurs du soleil qu'un sable jaune et infécond, lavé par les eaux; ailleurs, ce sont de vastes nappes de rochers, des arbres vieux comme le monde, brisés par la tempête, brûlés par la foudre, ou mutilés sans intelligence par la main des Européens; des ravins accidentés et pittoresques, etc. L'autorité n'est pas encore parvenue à empêcher l'incendie des forêts. En été, pendant les ardeurs du sirocco, les Arabes, croyant purifier l'air, imaginent de mettre le feu aux bois. Cette année, plus que jamais, le fléau a été désastreux.

Dans toutes les directions qui entourent Dhaya, l'incendie a dévoré d'immenses espaces. Il est à désirer que le service des eaux et forêts installe au plus tôt à Dhaya et à Tenira des agents actifs et intelligents pour conserver et améliorer ce que la nature a donné de plus riche à l'Algérie. Vainement vous tenterez de boiser l'aride Santa Cruz, conservez de préférence ce qui est si richement créé L'établissement d'un fort avec quelques compagnies en garnison, des magasins de ravitaillement, quelques colons qui ne s'occupent nullement d'agriculture, mais seulement de commerce, tout cela ne me satisfait point pour ce pays qu'en admirateur enthousiaste de la nature, j'éprouve du plaisir à décrire: Le sapin, bois propre à la construction et qui a la dureté du chêne de France, le chêne vert, arbre de charronnage, bois dur et élégant pour la fabrication des lits, des tables et autres meubles; le genévrier, bois d'ébénisterie; le lentisque, dont la racine donne un plaqué admirable; la racine du thuya, qui est encore supérieure. Le chêne vert produit un gland doux que les amateurs mangent en guise de châtaignes; le commerce en abuse dans la vente du café. L'on trouve encore dans les bois de Dhaya l'arbousier, dont le fruit ressemble à une grosse fraise; assaisonnée avec du vin .et du sucre, l'arbose est un plat de dessert assez estimé. L'hiver est excessivement froid à Dhaya, qui véritablement est la Sibérie d'Afrique ; mais aussi quels beaux feux vous donnent le chêne et le genévrier! -Tous les orages planent sur Dhaya; ce sont eux qui nous donnent de l'eau sur les plateaux intermédiaires. Le climat est très sain et guérit vite les fièvres contractées dans les plaines Comme poste militaire, Dhaya est l'entrée dans le désert.

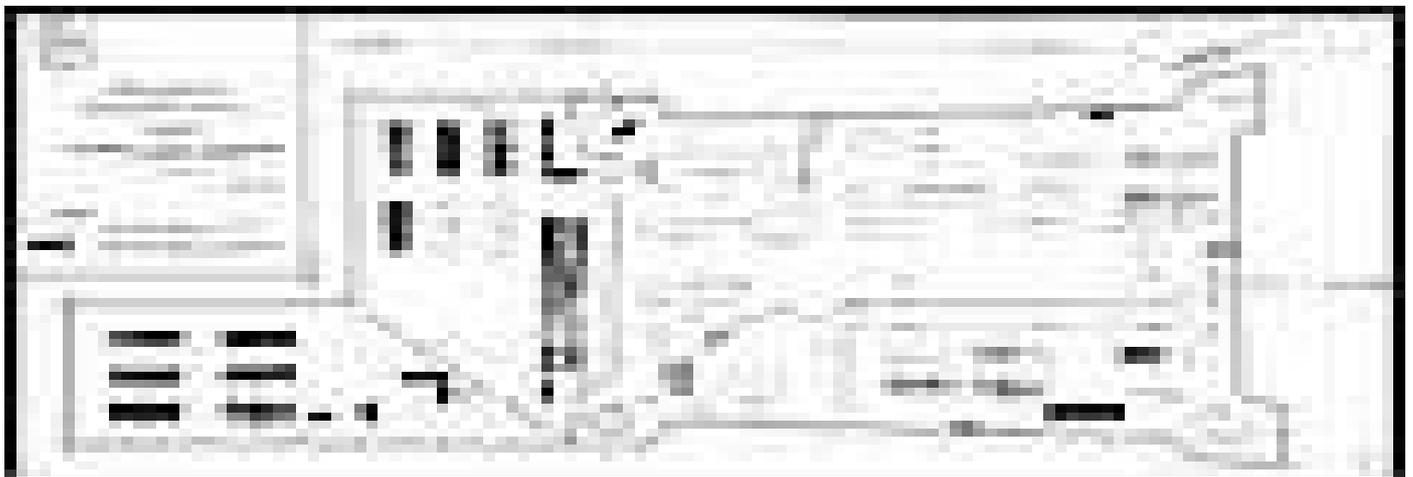
Références: Société Orientate de France



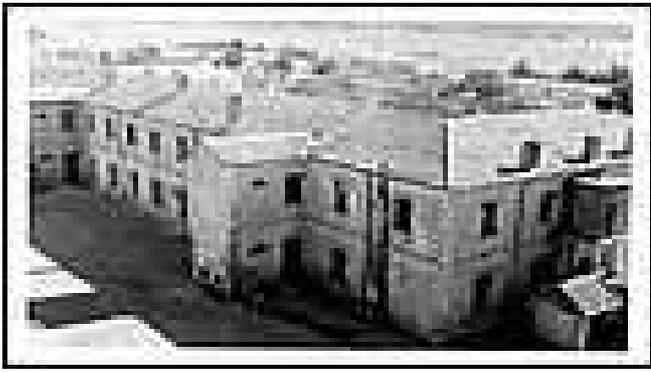
LA VIGIE



ENTREE DE LA REDOUTE



PLAN DE LA REDOUTE



L'HOPITAL



ANCIEN BUREAU ARABE



RUE DE LA POSTE



L'ECOLE



RUE PRINCIPALE



LA MAIRIE

Localité rebaptisée en « **Bossuet** » par le gouverneur général de l'Algérie, en hommage au prélat et écrivain français **Jacques Bénigne Bossuet** (né à Dijon le 27 septembre 1627, mort à Paris le 12 avril 1706).

*Circulaire relative à la dénomination nouvelle du pénitencier
militaire de Daya.*

Paris, le 17 novembre 1902.

En raison de la dénomination de Bossuet donnée par M. le gouverneur général de l'Algérie au centre de Daya (département d'Oran), le ministre a décidé que le pénitencier militaire existant sur ce dernier point prendrait désormais le nom de « Pénitencier militaire de Bossuet ».

En conséquence, c'est sous cette nouvelle dénomination que devront être adressées toutes les communications postales et télégraphiques dont il s'agit.

EVOCATION: LE CRIME DE BOSSUET

C'est au cours de la consultation des archives sur Dhaya que le hasard m'a fait découvrir " Le crime de Bossuet" Une affaire très médiatisée dans le temps.

Les débats relatifs au crime de Dhaya, qui provoqua, dans la région de Bel- Abbés, une si poignante émotion, ont commencé le 18 juin, devant la Cour criminelle de cette ville.

L'audience est présidée par M. Debrach, conseiller à la Cour d'Alger. M. Giraud, avocat général, Occupe le siège du ministère public. Au banc de la défense sont Messieurs Monbrun, Coëflard, Tabet, Gandolphe, Bouland.

Voici le résumé de l'acte d'accusation:

Le 16 septembre 1906, M. Dubois, inspecteur des forêts, et le brigadier Barbier partaient de Magenta, en voiture, afin d'inspecter la forêt de Dhaya. On les vit à Ain Tindamine; puis ils disparurent et pendant trois jours, on n'eut plus de leurs nouvelles.

On partit à leur recherche. Au kilomètre 5,500 de la route de Bossuet, on reconnaissait les ornières creusées par la voiture des disparus. Dans un buisson, à quarante mètres de ce point, on ramassait la Cravache de M. Dubois; puis, à cent cinquante mètres, la voiture, dételée et renversée, et le collier du cheval. Enfin, à six cents mètres de la voiture, sous un bouquet de chênes verts, on trouvait le cadavre de M. Dubois, entièrement nu, couvert d'érosions et de contusions le cou tranché, le corps tailladé de coups de couteau. A deux cent cinquante mètres du cadavre de M. Dubois, gisait le corps, également nu, du malheureux Barbier, le cou tranché, le corps traversé par une balle.

L'opinion publique dénonça aussitôt le garde Bouarfa Abdelkader comme étant le seul indigène capable d'avoir pu inspirer un crime aussi abominable. Cet individu s'adonnait à l'ivrognerie et se livrait à des dépenses exagérées. Il fut arrêté quatre jours après le crime. Cependant des bergers indigènes furent interrogés. Quatre d'entre eux, des enfants de 9 à 13 ans, firent le récit du crime. Ils déclarèrent que, le 16 septembre, six individus, parmi lesquels Abdallah Ould Miloud et Cheik Ould Cheik, avaient arrêté la voiture montée par les forestiers. S'étant enfoncés dans la forêt avec les captifs, ces individus avaient obligé les forestiers à se dévêtir complètement, puis, les ayant entraînés sous bois, ils avaient d'abord égorgé l'inspecteur. Barbier réussit à briser ses liens et à se sauver, mais il fut abattu d'un coup de feu dans le dos et égorgé.

Les assassins désignés furent arrêtés. Le premier fit des aveux et désigna comme ses complices Bouarfa, Cheikh ould Cheikh, Nasri Bouziane, Nour Boucheta, Morsli Sedik, Nasri Miloud et deux Marocains, Ali et Messaoud. Il fit de la scène du crime, le même récit que les bergers, dit que Nour Boucheta avait égorgé les victimes, et que le Marocain Ali avait étendu mort le brigadier d'un coup de feu. On arrêta alors Bouarfa Mohamed, frère de l'instigateur du crime, puis Nour Boucheta et Mohamed Ben Slimane.

A l'audience, les accusés nient avec énergie, ceux qui ont fait les aveux les rétractent, disant qu'ils leur ont été arrachés par la violence.

Le berger Ahkabi déclare qu'il a menti jusqu'à ce jour et que ses dépositions accablantes lui ont été édictées, sous menace de mort, par Meslem Abdelkader, chaouch de la Justice de paix du Télagh.

Le verdict du jury a été rendu dans la nuit du 23 juin, après les plaidoiries de M' Monbrun pour Mohamed et Abdelkader Bou Arfa, de M' Gandolphe pour Abdallah Ould Miloud, de M' Coëffard pour Cheikh Ould Cheikh, de M' Tabet pour Nour Boucheta, de M. Bouland pour Ben Slimane et Nasri Bouziane.

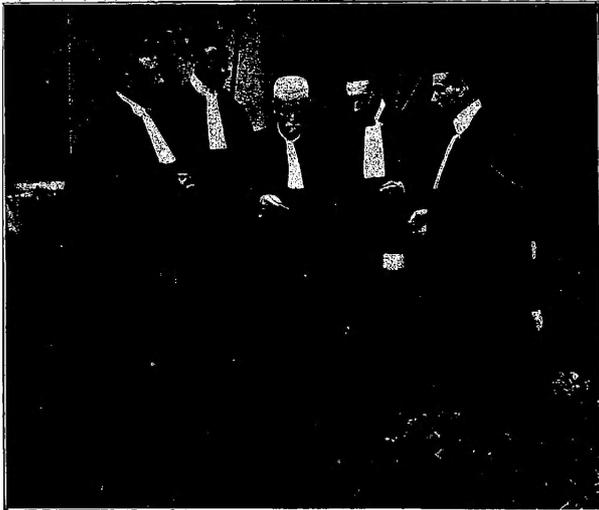
Abdelkader Bouarfa et Nasri Bouziane sont acquittés. Les trois autres accusés sont condamnés à mort. L'arrêt porte que l'exécution aura lieu sur la place publique de Bossuet.



LES ENFANTS DU BRIGADIER BARBIER



LES TROIS PETITS BERGERS INDIGENES
QUI DENONCENT LES ASSASSINS



LES AVOCATS QUI ONT PRIT LA PAROLE
PENDANT LES DEBATS DU PROCES DE
DHAYA MM. BOULAND, COEFFARD,
MONBRUN, TABEL ET GANDOLPHE

Photos Sportès, Bel Abbès



L'INSPECTEUR DUBOIS



LE BRIGADIER BARBIER



Photo parue dans l'Illustration Algérienne du 30 septembre 1906

UNE RECONSTITUTION DE LA SCENE DE L'ATTAQUE DE LA VOITURE, D'APRES LES DONNEES DE L'INSTRUCTION.



BOUARFA APRES ACQUITEMENT
Photos Sportès, Bel Abbes.



AUDIENCE AU PALAIS DE JUSTICE DE
SIDI BEL ABBES. cpa de Francis Rodrigue

LE PROGRES DE MASCARA: le 12 Juin 1908

Pas De Pitié

On se souvient de l'émotion que souleva dans toute l'Algérie le crime de Bossuet. Les assassins de l'inspecteur des forêts Dubois, et de son garde Barbier, vont avoir à répondre lundi, devant la Cour criminelle de Bel Abbès, de leurs épouvantables crimes.

Rappelons rapidement ces faits : M. Dubois était parti en carriole d'Aïn Tindamine pour Bossuet. Pendant quelques jours, ni lui, ni son garde Barbier ne reparurent. Du 15 août au 18 septembre, on fit de vaines recherches ; ce ne fut qu'à cette date qu'on retrouva, affreusement mutilés, les corps des deux infortunés.

Le crime, dit noire confrère le Républicain de Bel Abbès, à qui j'emprunte une partie de ces détails, avait été commis le dimanche 15 août vers 4 heures 1/2. Grâce aux indices, on reconstitua une partie du drame. Une fois la carriole arrêtée, les deux européens avaient été faits prisonniers, complètement déshabillés et conduits, attachés derrière la voiture, à 2.500 mètres, poussés à coups de matraque et de fouet. Ce fut un long calvaire, leurs corps étaient ensanglantés par les coups et déchirés par les buissons. Quand les prisonniers tombaient à terre, les arabes les forçaient à se relever en les piquant de la pointe de leurs couteaux. Enfin, les deux martyrs arrivèrent à un bouquet de chênes et de pins qui se trouvaient à 2.500 mètres du lieu de l'agression. Là, les assassins profitant d'un faux pas de Dubois, le frappèrent d'un coup de poignard à la nuque et ensuite ils lui coupèrent à moitié la gorge pour jouir plus longtemps de son agonie. Barbier, en le voyant tomber, comprenant le sort qui lui était réservé, brisa ses liens dans un effort désespéré et s'enfuit. Les arabes organisèrent, au milieu de cris de joie, une véritable chasse à l'homme. Barbier tomba bientôt, atteint d'une balle ; ses assassins lui coupèrent l'artère carotide. Ils revinrent sur Dubois qui se tordait encore dans une mare de sang et l'achevèrent en le lardant de coups de couteaux.

Voici le crime dans toute son horreur. Jamais l'imagination des romanciers, jamais les Gustave Aimard dans leurs scènes effrayantes de la vie indienne, n'ont imaginé quelque chose de plus affreux, de plus terrible, de plus monstrueux dans son horreur et dans sa barbarie sauvage.

L'instruction fut lente et pénible; elle amena l'arrestation d'un garde forestier indigène, Abdelkader Bouarfa. Cet individu, dont le rôle se précisa plus tard, était l'homme de confiance de la famille Dubois ; il appelait M. et Mme Dubois, « son père et sa mère ». C'est lui qui prépara le crime, qui partagea avec les assassins le produit du vol. Quant aux auteurs directs, ils s'étaient réfugiés dans le camp de Bouamama, où ils furent pris. On retrouva le cheval de Barbier en leur possession. Le verdict de la Cour criminelle ne fait de doute pour personne.

Les six brigands seront condamnés à mort; quant à Bouarfa, bien qu'il n'ait pas pris un pari direct au crime, il mérite aussi la peine capitale. C'est ici qu'une question se pose? Le Président de la République va-t-il gracier ces misérables? Un vague principe ou un sentimentalisme exagéré va-t-il enlever à la vindicte publique la tête de ces brutes inhumaines? Va-t-on donner aux arabes cette conviction absolue que jamais plus l'échafaud ne se dressera pour punir leurs forfaits ? Cela n'est pas possible. Si une mesure de clémence intervenait, il faudrait créer dans ce pays un tel courant d'opinion, élever une telle protestation indignée que notre voix se ferait bien entendre. Pas de pitié ! Et déjà en France, on commence à s'émouvoir de la recrudescence des crimes qui concorde avec les grâces accordées aux plus sinistres bandits. M. Georges Berry vient d'aviser le Ministre de la Justice de son intention de l'interpeller sur la façon dont la Commission des Grâces, dans un esprit contraire à la loi, comprend le droit de gracier relativement aux condamnés à mort. Tous les jurys demandent le maintien de la peine de mort. En Algérie, elle s'impose pour des raisons qui ont été mille fois données. Le crime de Bossuet vient de prouver une fois de plus que nous avons le droit de crier bien haut : Pas de pitié !

Pierre du Progrès

LE PROGRÈS

PARAISANT LE SAMEDI

Mascara, le 4 Juillet 1908

Chronique Vagabonde

De même qu'on revient sur les idées de fausse philanthropie qui faisaient considérer comme malades à soigner beaucoup plus que comme coupables à punir, tous les voleurs ; de même un courant très net se manifeste pour l'application de la peine de mort. La formule dont je me servais dans un précédent article : « Pas de pitié », semble être à l'ordre du jour. C'est que vraiment les assassinats mystérieux, les crimes sensationnels dont les détails emplissent les colonnes des grands quotidiens, se multiplient dans une proportion à peu près inconnue jusqu'ici. Si les assassins avaient la quasi certitude de jouer leur tête, ils réfléchiraient davantage avant de perpétrer leurs crimes. Va-t-on gracier, disais-je, les assassins de Bossuet ? Graciera-t-on, si elle est condamnée à mort, la brute qui vient d'assassiner un petit arabe, aux portes d'Oran, après l'avoir violenté atrocement ? Il faut espérer qu'on fera sortir M. Deibler de la retraite qu'on lui impose depuis tant d'années. Tant pis pour les assassins.

LE 4/7/1908 Richard

LE PROGRÈS

PARAISANT LE SAMEDI

Opinions

IL FAUT AGIR

l'exécution des trois bandits de la forêt de Daya, pour lesquels on mobilisa deux cent cinquante hommes de la Légion étrangère, un escadron de cavalerie, une compagnie de Tirailleurs, des goums, ma parole d'honneur on pourrait supposer que vraiment nous craignons nos sujets et que la loi est à la merci d'un coup de main.

Et certainement, il doit en être ainsi ; car enfin, comment s'expliquer ce mouvement de troupes, un appareil aussi tragique pour faire expier à trois assassins, trois drôles, un forfait aussi épouvantable que celui qui les désignait à la vengeance des hommes.

Comment, sinon que nous avons peur, que nous n'osons pas frapper au sein de cette racaille qu'on couvre du vain mot d'humanité.

Eh bien ! ils ont dû se sentir flattés messieurs les assassins. Ils étaient des condamnés de haute marque et la foule compacte de leurs semblables de retour dans leurs gourbis, ont dû ricaner haut et fort, crier à qui voulait les entendre, que nous étions des lâches, qui avons mobilisé près de mille hommes pour conduire au supplice trois arabes.

Nous avons en tous cas donné un triste exemple de faiblesse à des êtres dont la mentalité grossière est incapable de comprendre les spéculations auxquelles on a voulu se livrer.

Les meurtriers de Bossuet ont vécu, mais ils peuvent dormir en paix, ils auront des continuateurs, ils feront école, car tout l'Islam saura demain que nous avons déployé tant de troupes, tout simplement parce que nous redoutions une révolution.

C'était donc chose possible ! Nous n'étions donc pas certains de notre autorité morale sur la masse de nos sujets. Nous les redoutions. Après trois ans d'enquête, nous en étions encore à nous demander si ces trois gredins ne nous échapperaient pas.

Alors qu'attendaient donc les autres, les émules de ceux-ci pour mettre à feu et à sang les fermes de nos colons, nos pionniers, avancés, ceux qui, sans repos ni trêve, viennent lutter sur ce sol algérien qu'ils transforment en terre-française ?

Qu'attendaient-ils pour exterminer peu à peu tous les nôtres, puisque — un grands journal ne l'a-t-il pas dit ? — de crainte de représailles, pas un seul des européens qui, à Bel-Abbès, assistaient au départ des assassins, n'a osé élever la voix, soit pour traduire son indignation, soit pour flétrir d'un mot bref mais éloquent, les sinistres et hideux auteurs du double forfait.

17/7/1909 Richard

TROIS TETES VONT TOMBER

Les Arabes meurtriers transférés à Dhaya. Précédant de quelques pas seulement la guillotine, ils sont amenés sur le lieu de l'exécution, encadrés de troupes nombreuses qui tiennent en respect la population indigène.

Bossuet, 27 juin

Les bois de justice, partis hier matin d'Alger, sont arrivés hier soir par le train de huit heures à Bel-Abbès, ainsi que le bourreau et ses aides, mais la présence de ces derniers a passé presque inaperçue grâce à la discrétion observée par les initiés. Ce matin à sept heures et demie, sous prétexte de leur faire subir un dernier interrogatoire sur les lieux du crime, les condamnés ont été prévenus qu'ils allaient être conduits à Dhaya. Quelque peu inquiets de cette mesure, les bandits ont été extraits de la prison centrale et conduits en voiture à la gare, escortés par des gendarmes et un peloton de spahis. Ils ont pris place dans un compartiment réservé, et à huit heures le convoi s'est ébranlé, emportant les trois condamnés, les magistrats du parquet, le bourreau, ses aides, et la lugubre machine, ainsi que deux cents hommes du 1er étranger, chargés du service d'ordre. J'ai rejoint le convoi à Magenta où il est arrivé à 11 heures.

De Magenta à Bossuet

Les assassins, étroitement enchaînés, sont conduits dans une salle d'attente de la gare sous la surveillance du bourreau. On décharge de leur fourgon les bois de justice et on les met sur une charrette. La sinistre machine est enveloppée de couvertures, pour la dissimuler aux yeux des condamnés. Ces derniers sont alors installés sur une autre charrette, qui rappelle étrangement, par sa rusticité, celles que l'on employait autrefois pour le transport des condamnés sur le lieu du supplice. Dès que les misérables y ont pris place, l'un d'eux, Nour Bouchta, qui sait bien maintenant le terrible sort qui l'attend, mais qui a toujours conservé son attitude arrogante et énergique, en dépit des longs jours de prison qu'il vient de subir, se tourne du côté de la foule nombreuse qui entoure la gare et, s'adressant aux indigènes présents, il proteste d'une voix, forte de son innocence, déclarant que ses deux camarades seuls sont coupables.

Enfin au moment où le convoi s'ébranle, pour prendre le chemin de Bossuet, il s'écrie : « *Vengez-moi, et si vous êtes des hommes, nous le verrons bien demain.* » L'attitude des deux autres condamnés est lamentable. Affaîssés sur leurs sièges, ils regardent la foule avec hébétude, ayant sur le visage un affreux rictus. Mais voici les condamnés en route.

En tête, s'avance une section de goumiers et de gardes forestiers, sous la direction du garde général des forêts, viennent ensuite les caïds et les chefs de douar de la région, dirigés par l'administrateur, M. Vauthier, puis une section du 1er étranger, commandée par le lieutenant Bouilli, et précédant la charrette où se trouvent liés les condamnés encadrée d'un peloton de gendarmes, ayant à leur tête le lieutenant Cointot. Enfin, viennent les légionnaires, commandés par le capitaine Taute et le lieutenant Robert, puis les bois de la sinistre machine.

De temps à autre, nous voyons apparaître sur les crêtes environnantes, le burnous rouge d'un caïd ou celui de quelque cavalier, qui tranchent sur le vert sombre de la forêt. Ce sont les postes de surveillance établis sur tout le parcours par mesure de prudence. Car on sent bien une sourde hostilité chez les indigènes, ils voient d'un mauvais œil tous les apprêts de la lugubre cérémonie au cours de laquelle vont tomber trois têtes musulmanes

Sur le lieu du crime. Le convoi avance toujours, et nous arrivons en face d'un humble monument de pierre, placé en bordure de la route. C'est là que les malheureux Dubois et Barbier ont été assaillis par les meurtriers. Enfin, nous voici à Dhaya, gentil village environné de verdoyantes montagnes. Le convoi avance au milieu d'une foule de curieux, massés sur le bord de la route et, sur plus d'un visage, nous prouvons lire, la grande satisfaction que les colons éprouvent à voir donner cet exemple absolument nécessaire.

On s'arrête en face de la redoute, et les condamnés sont conduits au pénitencier militaire, où ils seront étroitement surveillés, pendant que le bourreau va prendre les instructions du procureur de la République. Il a été décidé que l'échafaud serait dressé cette nuit même sur la place, devant l'église du village. Pour parer à toute éventualité, une section du 1er étranger campera jusqu'au jour autour de la sinistre machine, et des patrouilles de tirailleurs feront fréquemment des rondes. L'exécution aura probablement lieu à cinq heures du matin

Quotidien Le Petit Parisien Source : GALLICA

Bossuet, 28 juin.

L'œuvre de Justice est faite : les trois assassins de l'inspecteur des forêts Dubois et du brigadier Barbier ont expié leur forfait. Voici le compte rendu détaillé de cette triple exécution qui, hâtons-nous de le dire, a produit une impression profonde sur les nombreuses personnes venues des villages environnants pour assister au châtement des coupables. Ainsi que je vous l'ai dit hier, la guillotine a été dressée, dans la nuit, au centre d'un vaste quadrilatère borné au nord par l'immense plaine de Taoutila, au sud par le Djebel Naama au dessus duquel se profile, sur l'azur bleu du ciel, le poste de télégraphie optique, à l'est par le Djebel Bouhalf et à l'ouest par une rangée de maisons parmi lesquelles se trouve la mairie.

Les deux bras de la sinistre machine se profilent sur la montagne verdoyante qui lui fait un magnifique écran.

Il est minuit Avant d'aller prendre quelques instants de repos, je me rends sur les lieux de l'exécution ou le spectacle est vraiment curieux. Autour de l'échafaud sont, édifiées les tentes des légionnaires chargés d'en assurer la garde. Les paroles de quelques rares curieux et les pas des sentinelles troublent seuls le silence de la nuit. Un magnifique clair de lune projette sur ce décor une douce clarté.

• trois heures et demie du matin, je sors pour me rendre sur le lieu de l'exécution. Le temps est magnifique : de nombreux colons des environs, les habitants de Bossuet et plusieurs Bel Abbésiens venus en automobile, sont déjà groupés autour de l'échafaud. Mais voici que les soldats refoulent tout le monde et, un instant après, les deux, cents légionnaire venus de Bel-Abbès forment un carré d'environ 100 mètres de côté destiné à maintenir les curieux qui, maintenant, sont très nombreux. Beaucoup d'entre eux, parmi lesquels des femmes, ont envahi les toitures des maisons environnantes ou sont groupés sur les arbres des alentours.

Je remarque avec une vive surprise l'abstention, pour ainsi dire complète, de la population musulmane. Seuls, quelques rares indigènes se trouvent parmi les curieux. Et comme je demande des explications sur ce fait, on me répond que leur absence avait été décidée depuis longtemps déjà pour manifester contre le mode d'exécution imposé aux condamnés, qu'ils auraient préféré voir fusiller. Mais voici M. Lapeyre et ses aides, qui arrivent pour s'assurer du bon fonctionnement de la sinistre machine. L'exécuteur fait jouer plusieurs fois le déclic, puis, satisfait, attends que les coupables lui soient livrés.

Afin d'éviter aux condamnés un long trajet de six cents mètres, qu'ils auraient eu à accomplir pour se rendre du pénitencier militaire où ils ont passé la nuit sur le lieu de l'exécution, il avait été décidé hier qu'ils seraient transférés à la mairie du village située à environ 30 mètres de l'échafaud, et que là seulement leur serait révélé officiellement ; l'horrible sort qui les attend et qu'ils connaissent d'ailleurs depuis la veille.

A quatre heures et demie les condamnés sont extraits de leur cellule et conduits dans une voiture fermée, escortée d'un peloton de gendarmes à la mairie où ils sont introduits par une porte opposée à celle qui fait face à la guillotine.

Il est exactement cinq heures moins un quart quand M. Leclerc, procureur de la République, qui a dirigé avec le plus grand sang-froid et un tact parfait ces lugubres préliminaires, pénètre dans la cour où se trouvent les condamnés. Il s'adresse à eux en ces termes qui sont immédiatement traduits en

langue arabe par un interprète: «*Cheilk Ould Cheik, Mohamed ben Slimane, Nour Bouchta, je vous ai menti hier, quand je vous ai déclaré qu'on vous amenait à Dhaya pour un supplément d'information. Le Président de la République a rejeté votre pourvoi en grâce et vous êtes condamnés à la peine de mort pour expier le crime que vous avez commis sur Dubois et Barbier.* »

Les deux premiers condamnés écoutent impassibles la terrible sentence. Seul Nour Bouchta proteste encore de son innocence. Le muphti s'avance alors et d'une voix que l'émotion rend tremblante il leur adresse de suprêmes exhortations qui sont écoutées religieusement par les trois condamnés, qui, après avoir refusé les petits verres et les cigarettes qu'on leur offre, sont remis entre les mains du bourreau.

Les condamnés sont conduits dans une salle où M. d'Alger et ses aides procèdent rapidement à la dernière toilette. Pendant cette opération qui dure à peine trois minutes pour chacun des condamnés, ces derniers murmurent des prières : seul Mohamed ben Slimane prend la parole pour recommander aux aides de « faire doucement parce qu'il est malade. »

Sous le couperet

A 5 h.7, la porte de la mairie s'ouvre et Cheilk Ould Cheik s'avance, pâle et défait, soutenu par les aides. Il tient les yeux baissés. Sans aucune résistance il est couché sur la planche qui bascule. M Lapeyre fait jouer le déclic, le sinistre couperet tombe avec un bruit sourd et une première tête roule dans le panier. Très rapidement l'exécuteur et ses aides essuient avec une éponge le couperet et les montants sur lesquels le sang ruisselle, puis la porta s'ouvre à nouveau et Mohamed ben Slimane apparaît. Le malheureux, qui n'est plus qu'une loque humaine, franchit les trente mètres qui le séparent de la sinistre machine, littéralement porté par les aides. Cependant au moment où il bascule sur la planche fatale, le malheureux se débat énergiquement et les aides sont obligés de le pousser et de le tirer par les oreilles pour fixer sa tête dans la lunette. Cette lutte dure l'espace d'une seconde : le couperet s'abat une seconde fois et la deuxième tête tombe pendant que deux femmes, sur le toit d'une maison voisine, poussent un terrible cri de frayeur et s'évanouissent.

Enfin, Nour Bouchta, le troisième condamné, paraît. Le bandit, dont l'énergie est toujours aussi grande, s'avance droit, d'un pas ferme, en regardant fixement la guillotine. Au moment où il va l'atteindre, il s'écrie d'une voix forte : *O vous caïds, ô vous chaouchs, soyez témoins que je récite ma profession de foi.* A peine a-t-il proféré ces paroles, que les aides le saisissent et veulent le placer sur la bascule. Mais le condamné vient d'apercevoir dans le panier les corps des deux autres condamnés et, avec une vigueur surprenante, il se jette en travers de la planche fatale. Un court instant de lutte ; sa tête est engagée dans la lunette, nouveau geste de Lapeyre vers le déclic et le bruit du couteau s'entend pour la troisième fois. Justice est faite.

Il est maintenant exactement 5h11. Lapeyre a donc mis quatre minutes seulement pour mener à bonne fin la triple exécution, dont il était chargé et qui a eu lieu, jour pour jour, trois ans après la dernière qu'il ait eu à opérer. Immédiatement après l'exécution, le panier funèbre est chargé sur une charrette et les corps des trois suppliciés sont conduits au marabout de Sidi Belkherradj, situé à environ un kilomètre du village, où trois minuscules fosses ont été creusées pour les recevoir.

La, j'assiste à une très émouvante cérémonie. Le panier est ouvert et le mokhadem, gardien du marabout, aidé par quelques Arabes qui accomplissent cette besogne avec une visible répugnance, retire les corps des trois condamnés puis les dépouille entièrement de leurs anciens vêtements pour les glisser avec leur tête dans une gandoura en étoffe neuve. Les lugubres dépouilles sont ensuite placées dans les fosses qui, peut-être, deviendront un lieu de pèlerinage pour les musulmans.

Quoi qu'il en soit, c'est avec une profonde et vive satisfaction que tous les colons habitant la région de Dhaya ont vu s'accomplir cette exécution, attendue depuis si longtemps.

Tous les fonctionnaires, les journalistes et les personnages officiels qui ont assisté à cet acte de justice ont pu éprouver un frisson d'horreur, mais ils n'en conserveront pas moins un souvenir réconfortant, en songeant que ce terrible châtement, grandement mérité, portera sûrement ses fruits et sera un gage de sécurité pour l'avenir.



NOUR BOUCHETA, L'UN DES CONDAMNÉS,
HARANGUE LA FOULE AVANT D'ALLER A L'ECHAFAUD



28 juin 1909 : Exécutions à Bossuet/Dhaya de :

- Boucheta Ould El-Hadji 36 ans, journalier
- Cheikh Ould Cheikh 31 ans, journalier
- Mohamed Ben Slimane 29ans journalier

Motif de la condamnation : Crimes concomitants d'assassinats et de vols qualifiés commis en bande le 16 septembre 1906 dans la forêt de Daya, près de Bossuet, sur les personnes du sieur Dubois, inspecteur des forêts et du sieur barbier, brigadier.

Juridiction : Cour criminelle d'Alger

Date de rejet : 26-06-1909

Remarques : l'arrêt de condamnation prononcé le 24 juin 1908 par la cour criminelle de Sidi-bel-Abbès fut cassé et l'affaire renvoyée à celle d'Alger (dossier 6092 S08).

Les condamnés ont été exécutés le 28 juin 1909 à Bossuet.

B/24/2099 dossier n°: 11366 S08.

(Source: Archives nationales).

No 2127 — (28^{me} ANNÉE) Mercredi 1 et Samedi 4 Septembre 1909

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS

ORGANE DES INTÉRÊTS DE L'ARRONDISSEMENT DE SIDI-BEL-ABBÈS

ABONNEMENTS A L'ANNÉE Bel-Abbès (ville)..... 5 fr. (arçon, et départ.) 7 fr. Pour l'Algérie, la Tunisie et la France..... 8 fr.	Directeur-Gérant : Ch. LAVENUE <small>Les abonnements partent des 1^{er} et 15 de chaque mois</small>	ADMINISTRATION & RÉDACTION RUE GAYNAT, A BEL-ABBÈS <small>Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.</small>
--	---	--

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS est autorisé à publier les annonces légales et judiciaires, en Français, Arabe, etc.

Expulsés. — Par décision du Gouverneur Général, les frères Bouarfa (Mohamed et Abdelkader) deux des inculpés qui ont été acquittés dans le procès Dubois-Barbier, ont quitté Daya pour se rendre avec leurs familles composées de quatorze membres, à Hammam-Lif (Tunisie) leur nouvelle résidence.

4/09/1909

Le Deibler d'Alger

Alger, 7 mars.

Lapeyre, qui exerce les fonctions d'exécuteur des hautes œuvres depuis 1886, habite 34, rue des Maugrebins près de l'emplacement occupé aujourd'hui par la nouvelle gendarmerie et où se trouvaient les cinq pierres sur lesquelles était autrefois posée la guillotine les jours d'exécution. Dans une remise attenante à la maison se trouvent les bois de justice que Lapeyre entretient, avec soin.

M. d'Alger, qui est né en 1855, dans la Haute-Garonne, mène une vie des plus tranquilles, en famille ; il fréquente peu d'amis. Il jouit d'une pension annuelle de 2.400 francs auxquels il convient d'ajouter une somme de 1.600 francs pour l'entretien des bois de justice. Lapeyre n'a pas passé, du reste, par les mêmes tranches que son collègue Deibler et jamais on ne songea, en Algérie, à lui enlever son traitement.

Les hauteurs de la Casbah n'étant pas des plus agréables en été, Lapeyre habite, pendant la saison chaude, une villa au cap Caxine, au bord de la mer, où il se livre à son passe-temps favori : la pêche.

C'est en 1884 qu'il fut nommé aide exécuteur des hautes œuvres. Razeneu était alors exécuteur en chef. Une des premières opérations du jeune adjoint eut lieu à Saint-Denis-du-Sig, en 1885. On devait exécuter deux indigènes condamnés pour assassinat. La machette une fois montée, Razeneu s'aperçut que le dé clic ne fonctionnait pas très bien. On fit les réparations nécessaires, puis, comme coup d'essai, on plaça une pastèque dans la lunette. L'expérience fut concluante, la pastèque ayant été admirablement sectionnée.

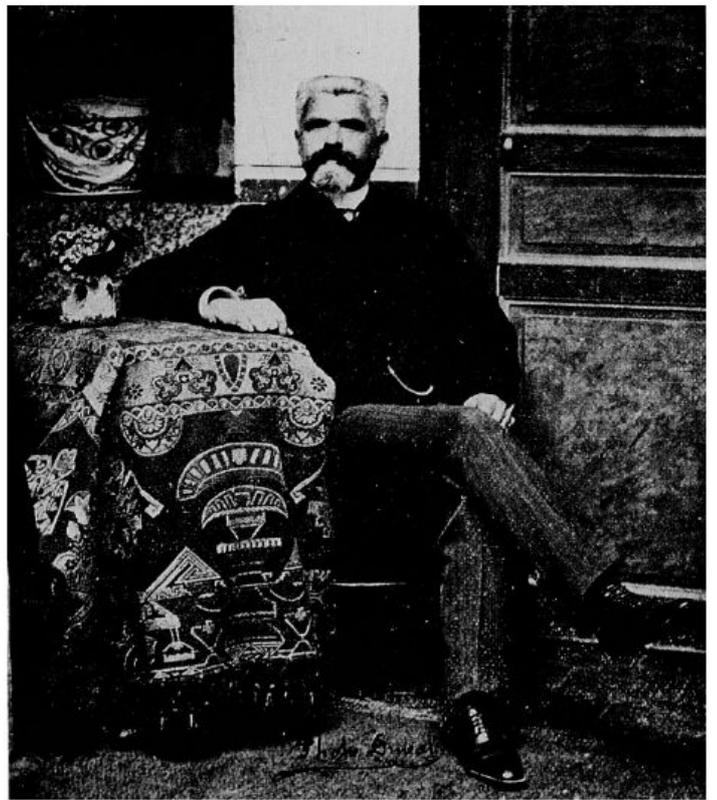
On amena le premier patient, puis, quelques minutes après que justice eût été faite, le deuxième. Mais le dé clic se déranger de nouveau et, par deux fois on dut faire remonter le couteau sanglant sur la tête à moitié sectionnée du malheureux. De guerre lasse, Razeneu prit un rasoir et acheva l'œuvre que n'avait pu effectuer le couperet.

Après cet exploit Razeneu fut mis à la retraite d'office et eut pour successeur son adjoint Lapeyre.

Depuis 1886, M. d'Alger a vu tomber pas mal de têtes, une centaine environ ; il ne se souvient plus très bien. Parmi les exécutions célèbres auxquelles il présida, figure, à la date du 14 mai 1895, celle d'Areski et des cinq bandits qui, pendant quelques années, se livrèrent à nombre d'assassinats en Kabylie, et, la même année, à Batna, trois exécutions d'indigènes. Du reste, Lapeyre, au cours de sa longue carrière, a eu rarement affaire à des Européens : ce sont les indigènes qui ont formé le contingent le plus nombreux des condamnés à mort.

Cependant, la dernière fois que M. d'Alger opéra, à Alger même, en face de la prison de Barberousse, ce fut un Italien qui fut exécuté. Le fait remonte à dix ans environ.

Les bois de justice dont Lapeyre a la garde ne sont pas encore partis pour Bel-Abbès. On attend les ordres que doit transmettre, le cas échéant, le procureur général ; mais M. d'Alger et ses aides sont prêts.



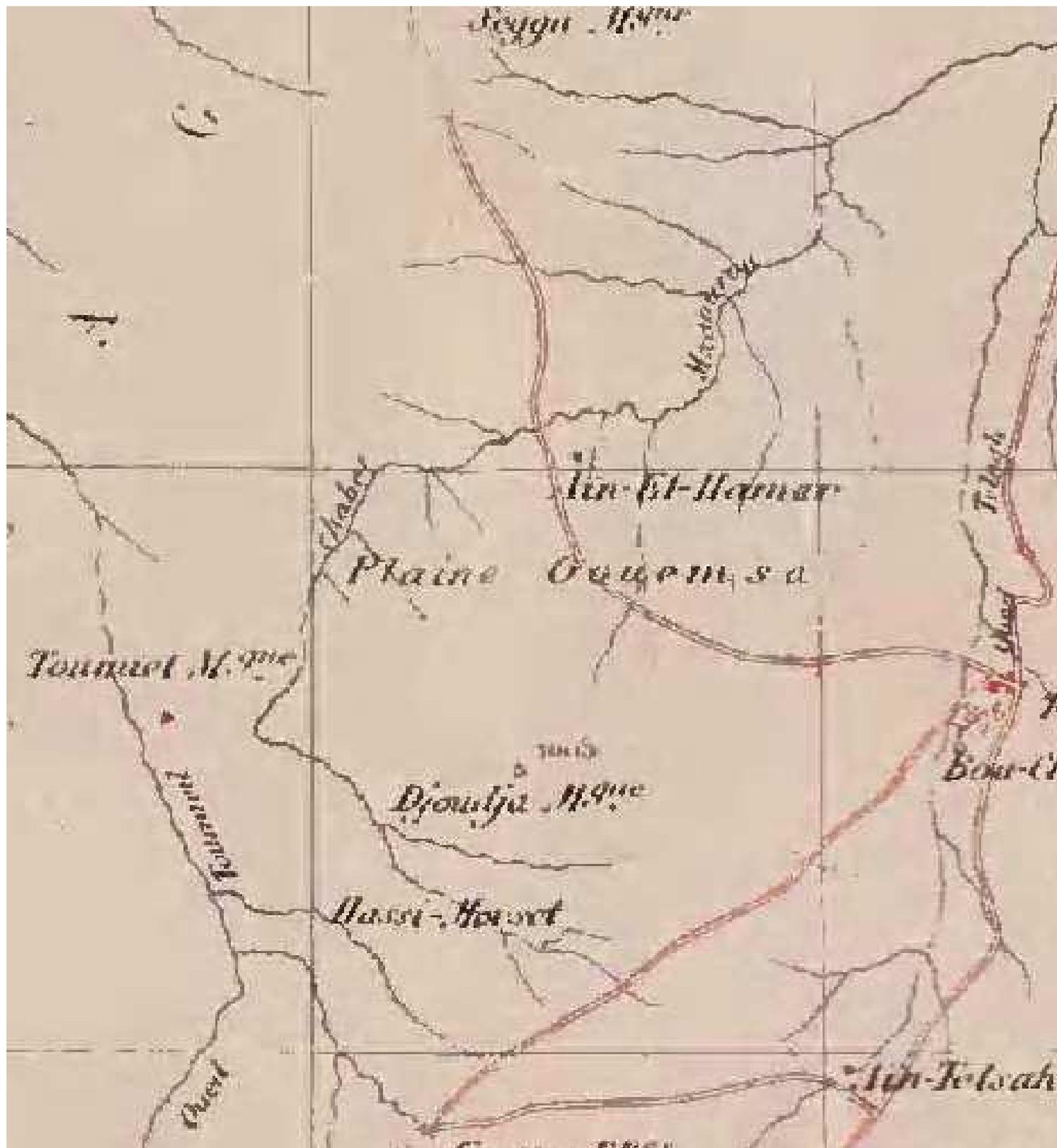
Pierre Lapeyre, exécuteur en chef en Algérie de 1886 à 1928

Photo prise vers 1909 dans son appartement sis 34 rue des Maugrebins à Alger

AIN EL H'MAR – ROCHAMBEAU - MEZAOUROU

Ce village s'appelait précédemment **Aïn EI Hmmar** (Source de l'âne). La légende locale dit que la source d'eau qui coule jusqu'à nos jours, est découverte par les sabots d'un âne assoiffé par la chaleur.

Par arrêté en date du 15 juillet 1897, le centre de colonisation a reçu la dénomination de **Rochambeau** en hommage à **Jean-Baptiste de Vimeur**, comte de Rochambeau, Maréchal de France (Vendôme 1725-Thoré 1807).



Carte dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.-

Situé à 800 mètres d'altitude, sur un plateau ondulé, il fait partie de la commune mixte du Télagh, la route de Chanzy au Télagh le traverse. Il n'est distant que de 6 kilomètres du Télagh, bureau télégraphique, où réside l'administrateur de la commune mixte, ainsi que le juge de paix, et où se tient le mardi un marché important.

La gare la plus rapprochée est celle de Chanzy, à 20 kilomètres, sur la ligne de Tlélat à Crampel. La superficie totale du village de Rochambeau est de 3.380 hectares.

Chaque concession comprend 35 à 40 hectares, répartis entre un lot urbain de 8 ares, un lot de jardin de 30 ares, un lot de petite culture de 3 ares et un lot de grande culture de 35 hectares environ.

Des communaux de 410 hectares sont réservés pour le pacage du bétail des concessionnaires.

Le pays convient à la culture du blé et de l'orge, ainsi qu'au jardinage. On s'y livre au commerce des céréales, de l'écorce à tan, de l'alfa, du charbon et du bétail.

Sur les 73 concessions de ce centre, 17 ont été attribuées à des Algériens, 44 à des immigrants et 17 ont été réservées pour l'avenir.

Les noms des 44 colons immigrants avec l'indication de leur lieu d'origine:

Noms et prénoms

Mesctou (Urbain-Joseph).
 Suchon (Jean-Pierre).
 Faure (François).
 Sentenac (Jean-L.-Maurice)
 Dupuy (Pierre).
 Bareille (Jérôme).
 St-Sernin (Jean-Maximain).
 Authier (Pierre).
 Pujol (Joseph).
 Gabignaud (Alesandre).
 Bou (Pierre).
 Cabautous (Aug.-Pierre).
 Turies (Louis-Auguste).
 Bonhomme (Jean-Marie).
 Rougerie (Baptiste).
 Ciambelli (Antoine-Joseph);
 Cunéo (Louis-Napoléon).
 Romaneki (J.-Mich.-Nic.).
 Casalta (Joseph).
 Fieschi (Louis).
 Chabaud (Pierre-François).
 Redon (.Marie-Claude,).
 Guibert (Auguste).
 Lagier (Joseph-Théoph.).
 Marin (Auguste-François).
 Lombard~Sylvain-Sérap.).
 Rambaud (Ferdinand).
 Roux (Jean-Aug.-Victor).
 Baup (Casimir-Pierre).
 Desguers (Gust.-Jean-Fr).
 Bouthous (Edouard-Aug.).
 Escoffier (Jean-Baptiste).
 Ygon (Isidore).
 Fages.

Lieu d'origine

La Blachère (Ardeche).
 Montpezat
 Ustou (Ariège).
 Soulan -
 Lilartein -
 Lilartein -
 Buzan -
 Savignac -
 Sentenac-d'Oust (Ariège).
 Campagne (Aude).
 Lestrade-Thouch (Avey.).
 Valady -
 Saint-Izaire -
 Allanchi (Cantal).
 Saint-Angel(Corrèze).
 Bocognano (Corse).
 Volpajota -
 Calaloggio -
 Renno -
 Renno -
 Alais (Gard).
 Monteils (Gard).
 La Fare (Htes-Alpes).
 Montgardin -
 Montrond -
 Montrond -
 Saint-Firmin
 Aspres-Ies Corps (H.-Aip.)
 Aspres-les-Corps -
 Cordéac (Isère).
 Côtes-des-Corps (Isère).
 St-Romain-de-Jalcons -
 Prévenchères (Lozère).
 Saint-Georges-de-Lévejac (Lozère).

Bedet (Léon-Alexandre).
Counillon (Michel).
Robillard (Prudent-Ed.).
Pueche Charles-Augustin).
Boyer (Jean-Jacques).
Azais (Jean).
Dougados (Henry).
Reynard (Alesis).
Michel (Félix-Adrien).
Perdriguier (Alb.-J.-Pierre)

Ces concessionnaires ont justifié de la possession d'un capital de 600.000 francs, dont 154.000 francs en espèces, 392.000 francs en immeubles francs de toute charge hypothécaire, et le reste en matériel agricole.

1905: 1619 hectares distraits de la forêt de **Toumiet**, pour l'agrandissement de Rochambeau. Le centre fut érigé en commune de plein exercice le 28 novembre 1948.

Le 27 février 1963 rebaptisé en **Mézaourou** (mot berbère veut dire: **Terre basse**).

Chantecoq (Marne).
Langeron (Nièvre).
Morienvil (Oise).
Alban (Tarn).
Mazamet (Tarn).
Mazamet -
Mazamet -
Lagues (Vaucluse).
Lagues -
St-Sat.-d'Avignon (Vaucl.).



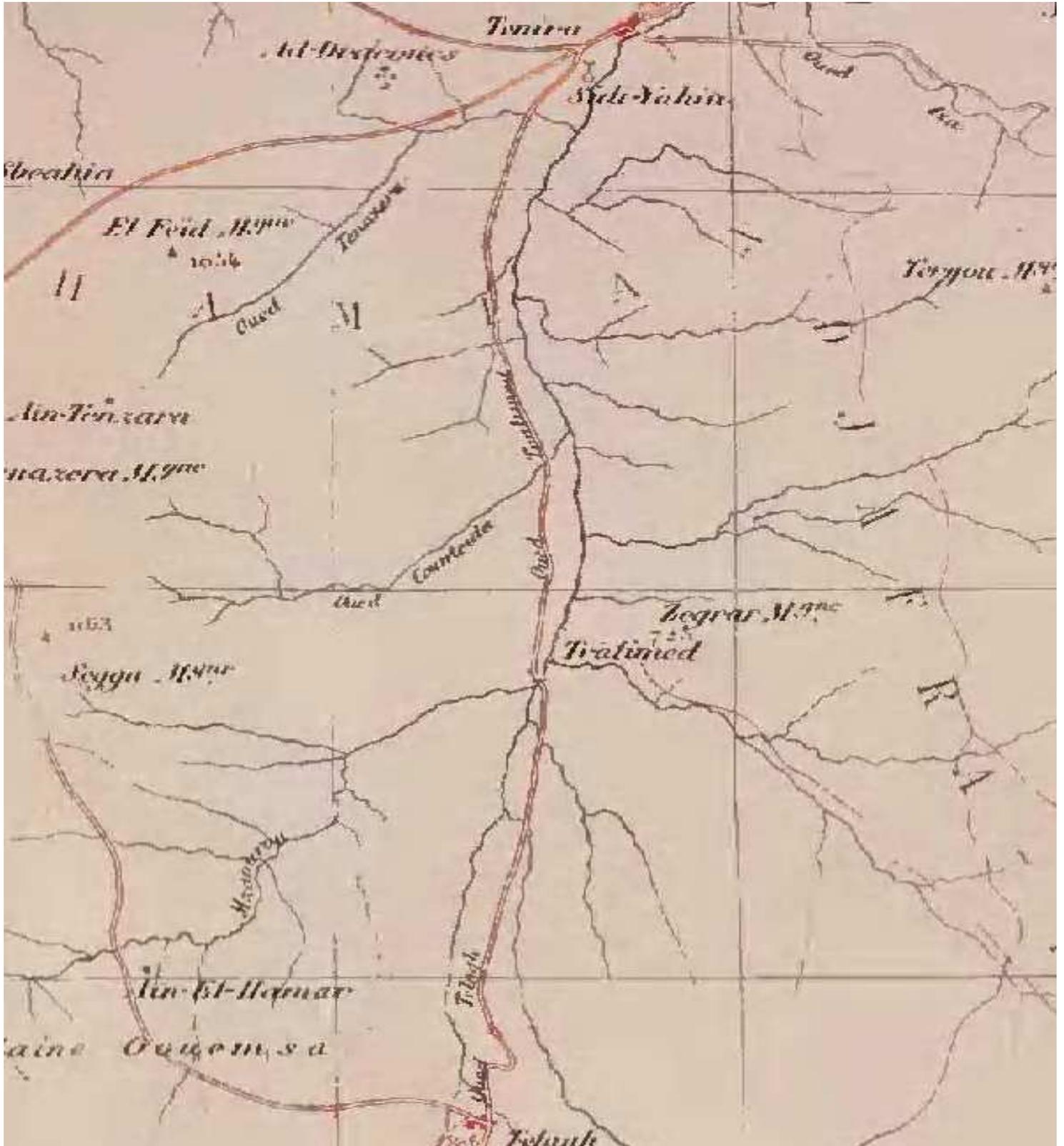
1935: ROCHAMBEAU SOUS LA NEIGE



L'EGLISE

TIRALIMET – TIRMAN - TEGHALIMET

Oued Tiralimet, (nom berbère : **roseaux**) sur la route de Dhaya, à 11 kilomètres du Telagh et 16 de Tenira, est inscrit au programme de colonisation de 1881 avec 20 lots de culture et 10 industriels. Ce centre, qui se trouve à la limite des territoires civil et militaire, est situé dans un pays salubre, où l'eau est suffisante, et les terres légères, mais d'assez bonne qualité. En 1879, on n'y rencontrait qu'une maison et deux Européens.



Carte dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.-

Rebaptisé en **Tirman** par arrêté du 15 juillet 1897, en hommage à **Louis Tirman**, homme politique français, Gouverneur Général de l'Algérie de 1881-1892. (né à Mézières le 29 juillet 1837, décédé le 2 août 1899 à la Ferté).



03/02/1933

Résultats d'Adjudications

Service spécial du JOURNAL GÉNÉRAL

— 29 Janvier — Construction d'une mairie à Tirman. Montant : 124.916 fr. 75. — Fernandez Jean, à Bel-Abbès, 12 %. — Gomez Jean, à Bel-Abbès, 12 %. — De Cruz Michel, à Dérrie, 23 %. — Basquez Vincent, à Bel-Abbès, 16 %. — Bordonado Antoine, à Bel-Abbès, 14 %. — Ruiz Thomas, à Parmentier, 26 %. — Almira François, à Bel-Abbès, 20 %. — Olivari Gaspard, au Télagh, 12 %.

M. NOGARA Alexandre, à Rochambeau, 27 % de rabais, adjudicataire.

Décret rattachant le centre de Tirman au canton judiciaire du Télagh. Du 22 Mai 1903.

(Promulgué au Journal officiel du 26 mai 1903)

LE PRÉSIDENT de LA RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice;

Vu l'ordonnance du 26 septembre 1842 portant organisation de la justice en Algérie;

Vu le décret du 30 décembre 1880. qui crée le tribunal de première instance de Sidi-bel-Abbès;

Vu le décret du 7 janvier 1883, qui crée la justice de paix de Bou-Kanéfis;

Vu le décret du 20 juillet 1889, qui crée ta justice de paix du Télagh;

Vu l'avis du conseil de gouvernement de l'Algérie;

Vu le décret du 20 juillet 1889, qui crée ta justice de paix du Télagh;

Vu l'avis du conseil de gouvernement de l'Algérie, en date du 29 août 1902;

Le Conseil d'État entendu

DÉCRÈTE

ART 1^{ER} Le centre de Tirman est distrait du canton judiciaire de Bou-Kanéfis et rattaché au canton judiciaire du Télagh.

ART 2 Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 22 Mai 1903.

Signé EMILE LOUBET.

La Garde des sceaux, Ministre de la justice,

Signé E. VALLE

Par décret du 7 avril 1905, la partie du centre de Tirman, d'une superficie de 1.726 hectares 50 ares, qui dépendait de la commune de Ténira, a été distraite de cette commune pour être rattachée à la commune mixte du Telagh. Ce rattachement a été lui même opéré par un arrêté du Gouverneur général en date du 23 avril 1905.

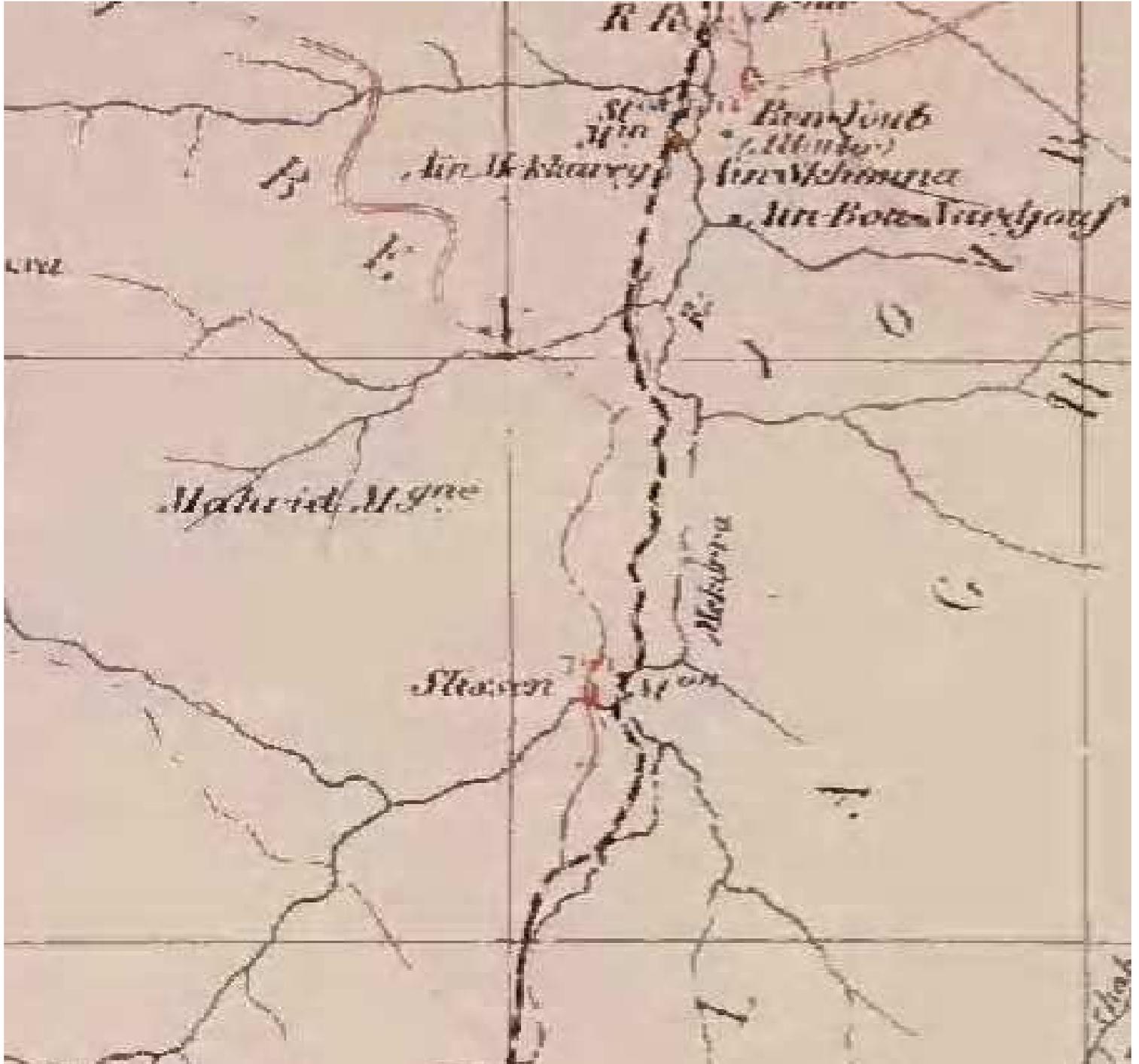
SLISSEN

Slissen, sur la route de Bel-Abbès à Magenta, à 11 kilomètres de ce dernier point, à 19 de Ben-Youb, est un hameau routier placé au confluent de l'oued Slissen et de la Mekerra, sur le territoire des Ouled-Balagh, et ne possédant, en 1879, qu'un puits et quatre Européens.

Aux termes du programme de colonisation de 1881, on doit ajouter aux six concessions pour industriels précédemment constituées, six lots de culture à l'aide de 120 hectares pris sur les Indigènes et de 450 hectares prélevés sur la forêt domaniale.

Le pays est sain; la terre et l'eau y sont de bonne qualité. Slissen est un gîte d'étape très fréquenté par les convoyeurs d'alfa.

Centre créé le 30 août 1876.



Carte dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.-

EL HACAIBA - MAGENTA

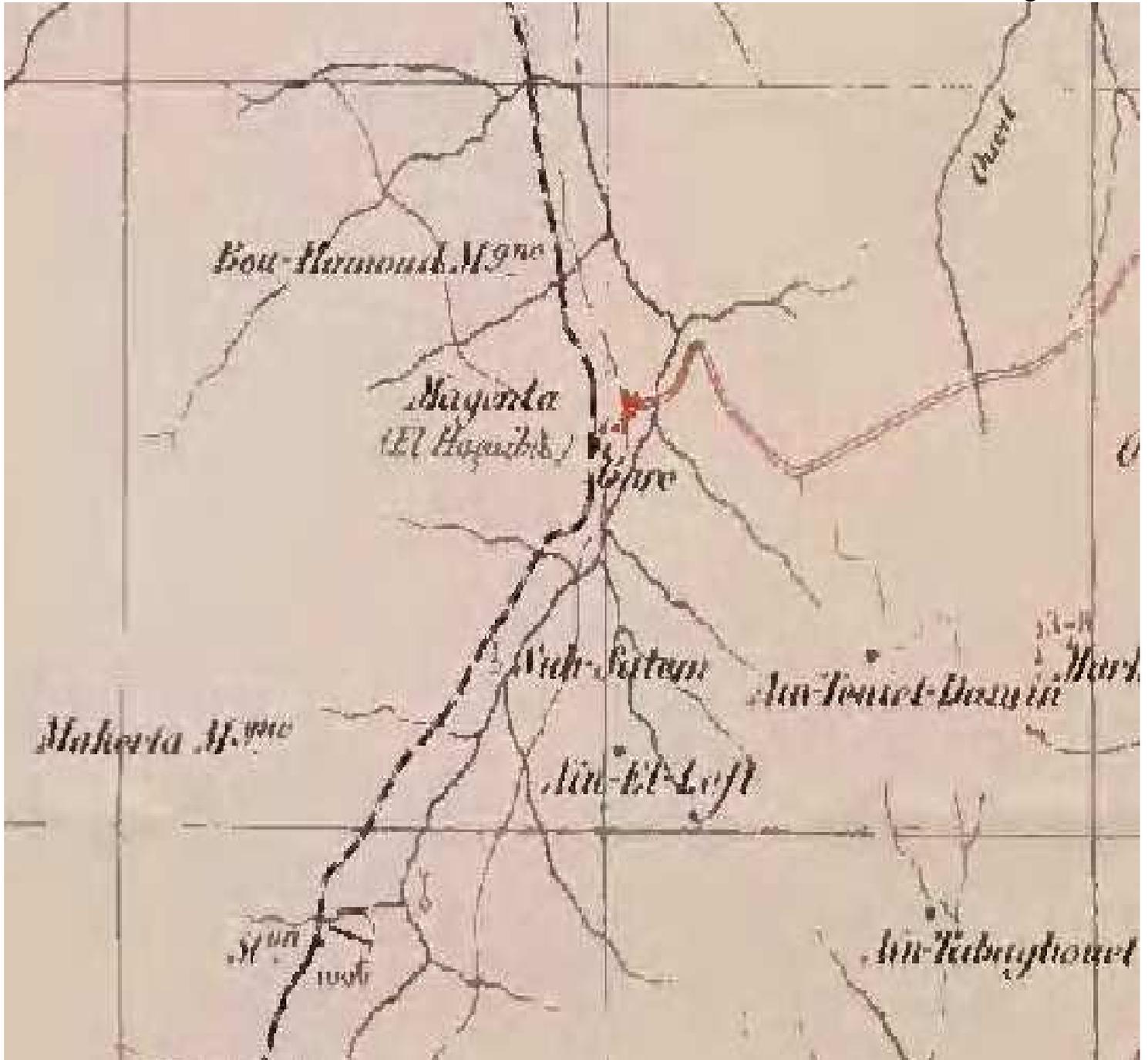
El Hacaiba, qui se trouve à 60 kilomètres de Bel-Abbès , sur la rive gauche de la Mekerra, et qui est relié à Dhaya par un chemin direct, est une des stations du chemin de fer du chef-lieu aux Hauts Plateaux. Cet endroit est devenu très important par le peuplement

Rebaptisée **Magenta** en hommage à la **bataille de Magenta**, livrée le 4 juin 1859 pendant la campagne d'Italie, se termine par une victoire franco-sarde conduite par Napoléon III contre les Autrichiens du maréchal Ferencz Gyulai.

Le territoire de Magenta est de 628 hectares; sa population européenne, en 1879, était de 77 individus ayant cultivé en céréales 312 hectares défrichés, et possédant 29 maisons, 12 puits, 596 arbres, 236 animaux, et 32 instruments agricoles.

Magenta comprend à la fois une redoute destinée à servir de dépôt aux colonnes du Sud et un village créé le 6 avril 1870.

La redoute possède les différents établissements utiles à sa destination; le centre décolonisation renferme de son coté une école, un abreuvoir, un lavoir avec conduite d'eau, un hôpital militaire. Nous ne saurions citer cet endroit sans rappeler en même temps combien les troupes et les colons ont eu à lutter contre les difficultés du début, les maladies, et notamment les fièvres très dangereuses.



Carte dressée par J.F.BEUZELIN: Géomètre.1881.-

AIN TINDAMINE

Village situé à 900 mètres d'altitude, sur un plateau boisé et ondulé, Il fait partie de la commune mixte de Télagh,

A 4 kilomètres se trouve Magenta, bureau télégraphique et station du chemin de fer du Tlélat à Crampel, à 15 kilomètres du Télagh.

Un marché se tient dans ce centre le mardi et un autre le vendredi à Bedeau, sur la ligne de Crampel. Le médecin de colonisation assure le service médical.

On cultive, à **Aïn-Tindamine**, le blé, l'orge et la vigne, or. y fait le commerce des grains et du bétail. La superficie totale du village est de 2900 hectares; chaque concession a une étendue de 35 à 40 hectares, répartis en un lot urbain de 6 ares, un lot de jardin de 15 à 20 ares, un ou deux lots de petite culture et un lot de grande culture d'une trentaine d'hectares.

Des communaux de 450 hectares sont réservés pour le pacage du bétail des concessionnaires.

Sur les 49 concessions de ce centre, 18 ont été attribuées aux Algériens, 19 aux immigrants et 13 ont été réservées pour l'avenir.

Les noms des 19 colons immigrants avec indication de leur lieu d'origine:

Noms et Prenoms

Pellet (Joseph-Benjamin)
Nicolas (J.-Franç.-Casimir)
Malignon (H.-Constantin)
Louillet (Jean)
Paillape (Julien-Victor)
Soleilhavoup (Pierre)
Muracciole(J.-J.-Ch.-Hya)
Vincent (Pierre-Joseph)
Bernard (Eug.-Gab. Cam.)
Michel (François)
Magnan (J.-Pierre-Fred.)
Guibert (François)
Borrel (François)
Cauderc (Régis)
Groupet(Jean~François)
Ozial (Albert-Jean-Pierre)
Almeras (Jules)
Beaux (François-Marie)
Estévenin (Cam-Marius)

Lieu d'origine

Sablères (Ardèche).
St-Pons -
Vagnas -
Orgeix (Ariège).
Vitlefranche (Aveyron).
Soilhac (Corrèze).
Gattidi Vivario (Corse).
Clémence d'Ambel (H.Alpes)
Chateauneuf-do-Chaloc -
Fraissinières -
Aspres-les-Corps -
Saint-Firmin -
St-Prejet-d'Allier (H.Loire)
La Camourgue (Lozère).
La Capelle -
La Capelle -
St-Georges-Lévéjac(Lozère).
Avignon (Vaucluse).
St-Saturnin -

Ces concessionnaires ont justifié qu'il possédaient un capital de 245.000 francs, dont 85.000 francs en espèces, 145.000francs en immeubles exempts de toute charge hypothécaire, et le reste en matériel agricole.-

RAS EL MA - BEDEAU

Village créé en 1883 sous le nom de **Ras El Ma** (Tête de l'eau). rattaché à la commune mixte du Telagh reçoit le nom de **Bedeau** en hommage à **Marie Alphonse Bedeau**, général français, né le 19 août 1804 à Vertou (Loire Inférieure), mort à Nantes le 29 octobre 1863.

* Signifie en arabe, tête de l'eau, est le synonyme de Sersou, (sur les plateaux entre Mascara et Baugard): **Ser** vient du persan qui signifie tête, et **sou** vient du turc qui signifie eau.



BEDEAU
RUE DE LA REPUBLIQUE ET LA PLACE



BEDEAU - Avenue de la gare
AVENUE DE LA GARE

Avis. — Des tirs au canon seront exécutés les : 23, 24, 26, 27 Septembre au champ de tir de Bedeau.

Ce champ de tir est limité :

Au Nord et Nord-Ouest : une ligne à peu près parallèle à la route de Bedeau à la redoute de Taerziza et à El-Aricha et située à une distance de 1.000 à 1.500 m. au Sud ou au Sud-Est de cette route.

A l'Ouest : par le méridien passant à 500 m. environ à l'Est du Djebel Taerziza jusqu'au point à 23 km. au Sud de la route Bedeau à El-Aricha.

Au Sud : par une ligne partant du dernier point ci-dessus défini jusqu'au point situé à 26 km. 500 au Sud de Bedeau à peu près sur l'oued-es-Souan.

A l'Est : par une ligne brisée partant du dernier point ci-dessus défini et passant par les points à 2 km. au Nord-Est de la côte 1206, sur le Ri-Ed-Deba et par le point à 1 km. au Nord-Ouest de la côte 1197 (2 km. 500 au S.O. de Ras-el-ma-Crampel).

Cette zone pourra être modifiée par le Directeur de l'exercice à l'intérieur des limites ci-dessus fixées.

Des vedettes munies de fanions rouges jalonneront la zone dangereuse.

Deux coups de canon d'alarme seront tirés, le 1^{er} une heure, le 2^{me} 10 minutes avant l'ouverture du feu.

Il y a danger de mort en touchant aux projectiles qui n'ont pas éclaté et qui peuvent détoner au moindre mouvement. Les personnes qui en trouveraient sont priées de les signaler à l'autorité militaire ou à l'Administrateur.



BEDEAU (Oran) - Vue Générale
Edit. Vignat

Station et chantiers d'alfa (1896), 1139 mètres .au pied du Djebel Beguira (1409 m, (panorama de la mer d'alfa), reçoit le nom de **Crampel** en hommage à l'explorateur Français **Paul Crampel** (1864-1891.

ZEGLA - MERINE

Zegla (commune mixte du Télagh). Centre de colonisation créé en 1919, comprenant 35 propriétés de 80 hectares au moyen d'un territoire domanial de 3500 hectares.

La plus vaste forêt de la région, la forêt de Zègla, que la grande route (Saida - Telagh) traverse diagonalement, ne compte pas moins de soixante-huit mille hectares faisant partie du groupe domanial du douar commune de Taourira.

1905: 276 hectares distraits de la forêt de Zègla ont été attribués à des indigènes qui ont été recasés sur d'autres terrains.

DÉPARTEMENT D'ORAN

AVIS D'ADJUDICATION

Le LUNDI 9 MARS 1914, à dix heures du matin, il sera procédé à la Préfecture d'Oran, à l'adjudication publique des *Travaux de première installation du centre de Zegla (Commune mixte du Télagh),*

Dépenses à l'entreprise..... 141.598 fr. 56
Somme à valoir..... 16.403 44
Total..... 158.000 fr. 00

Cautionnement provisoire et définitif : 4.000 fr.

On peut prendre connaissance des pièces du projet au 3^o Bureau de la Préfecture et dans ceux de M. Chenagon, Conducteur du Service spécial des travaux de Colonisation, 47, boulevard Sébastopol, à Oran. 4874

AU TELAGH

A l'occasion de sa promotion au grade de Chevalier de la Légion^d'honneur, M. Djelloul Hamlat, Caid des M' Hamids avait fort aimablement convié, dans sa superbe propriété de Zègla, les nombreux amis qu'il compte dans la région, à de joyeuses et champêtres agapes.

Cette partie de campagne favorisée par une journée splendide incita quelques personnalités bel-abbésiennes à faire la promenade au terme de laquelle un repas, un véritable festin plutôt leur fut servi.

C'est ainsi que nous avons remarqué, parmi les invités très cordialement reçus par notre ami M. Etienne Cambon le sympathique Maire du Télagh ; MM. Dangel Sous Préfet, Gouby administrateur du Télagh, Fenech administrateur adjoint, Lisbonne Conseiller Général, le Colonel Allain, MM. Rossi Directeur de la succursale Bel-Abbésienne de la Banque de l'Algérie, Tupin Juge de Paix, Nouschy Notaire, Lehéricy Inspecteur Primaire, Bulliard Directeur de l'E.P.S. de garçons etc... etc...

La présence de Mesdames Dangel, Allain, Rossi, Sévigny, Delnaud et de M^lles Gillet et Rossi et la noble gaie sans laquelle - selon Paul Reboux et nous l'approuvons - il n'est point de banquet.

A l'apéritif M^r Dangel, Sous-Préfet, s'adressant au Caid Hamlat entouré de tous les notables indigènes de la région, lui dit que c'est pour lui un véritable plaisir de lui décerner, au nom du Gouvernement de la République, la Croix de la Légion^d'Honneur. «Ce faisant, le Gouvernement à voulu vous honorer et honorer votre famille en récompense des bons et loyaux services accomplis pendant plus de trente ans.

Cette distinction toutefois comporte certains devoirs et il vous appartient - afin de vous en montrer digne, de servir plus que jamais vos chefs avec loyauté et dévouement.»

Cette brève allocution est saluée par de vifs applaudissements.

En résumé excel n'e journée qui restera gravée dans la mémoire de ceux qui assistèrent à cette partie champêtre.

OUED TAOURIRA

Douar commune de **Oued Taourira** (nom berbère: colline).

Au Sud, à 25 km de Zegla, se trouve Oued Taourira qu'on désigne sous le nom de **El Khechba** (tronc d'arbre).

Aïn Bent Soltane "la source de la fille du Sultan" et **Aïn Djouher** "la source du joyau", deux centres d'habitation relevant du douar commune de Oued Taourira.

La forêt de **Tendfeld**, avec ses larges exploitations des alfatiers. Sur sa droite se dessinaient des hauteurs connues sous le nom de **Djebel El Hdid** (montagne de fer), jadis d'où l'on tire un excellent minerai. Non loin, d'ailleurs, existent des puits d'origine romaine, qui servaient à son extraction. Les sentiers, qui coupent la zone forestière de la zone, étaient fréquentés par les ouvriers employés aux mines ou dans les chantiers d'alfa. La plupart présentaient ce type maure, où se mélange le sang des antiques Lybiens, Berbères, Arabes, Turcs, Orientaux, aussi bien ceux qui habitent les basses plaines que ceux qui vivent au milieu des montagnes.

MARHOUM

Marhoum, signifie en arabe: celui qui a été l'objet de la miséricorde de Dieu.

1883: Naissance du centre de peuplement de Marhoum.

Le nom du lieu-dit Marhoum, apparu à l'occasion du différend survenu, entre la Compagnie franco-algérienne (C.F. A.) de M. Débrousse et le Gouvernement général de l'Algérie sous l'autorité du général Chanzy, au sujet de l'interprétation territoriale de la convention du 20 décembre 1873 entre les parties, devait continuer à alimenter la chronique pendant quelques dizaines d'années, de façon alternativement tragique et tragi-comique.

Les événements qui se rattachent à ce nom ont été évoqués dans un petit nombre d'ouvrages (dont Le Sud Oranais, Journal d'un légionnaire, du capitaine Armengaud, 1893 et Insurrection de Bou-Amana, Avril 1881, du commandant Graulle, 1905) et relatés dans plusieurs dossiers du Centre des Archives d' Outre-Mer, à Aix-en-Provence (ALG -ORAN -3364, 2 M 104, ALG -GGA-28 L 94, 31 L 9).

La concession de trois cent mille hectares de terrains à alfa obtenue par la C.F.-A. s'étendait en fait sur neuf cent mille hectares, depuis Guetifa à l'est du Chott El Chergui jusqu'à Ras El Ma, comportant donc six cent mille hectares considérés non exploitables du point de vue alfatier. Cette immense étendue était tout entière située en territoire sous administration militaire, dit territoire de commandement, celui-ci confié, pour la plus grande partie de la concession, à un général de brigade dirigeant la subdivision de Mascara, elle-même sous l'autorité d'un général commandant la division d'Oran, lequel devait rendre compte, pour les affaires d'administration du territoire, au Gouverneur général " civil " de l'Algérie.

La subdivision était elle-même divisée en un certain nombre de cercles, placés sous l'autorité de commandants supérieurs

La concession alfatière comportait donc, d'est en ouest, des territoires dépendant des cercles de Tiaret, Saïda (tous deux relevant de Mascara) et Dhaya (qui navigua entre la subdivision de Sidi-Bel-Abbès jusqu'en 1872, celle de Tlemcen au moment de la constitution de la concession, puis celle d'Oran à partir de 1879).

Références: "Mémoire vive magazine du centre de documentation historique sur l'Algérie

SIDI CHAIB

Au sud-est de Dhaya. Anciennement occupé par les Ouled Chaïb, fraction de la grande tribu des Souid. On voit sur la rive droite de l'**Oued Mésoulane** la koubba de **Sidi Chaïb**.

Centre de colonisation créé en 1907. Lieu de réunion principal dans la vallée de Messoulane.

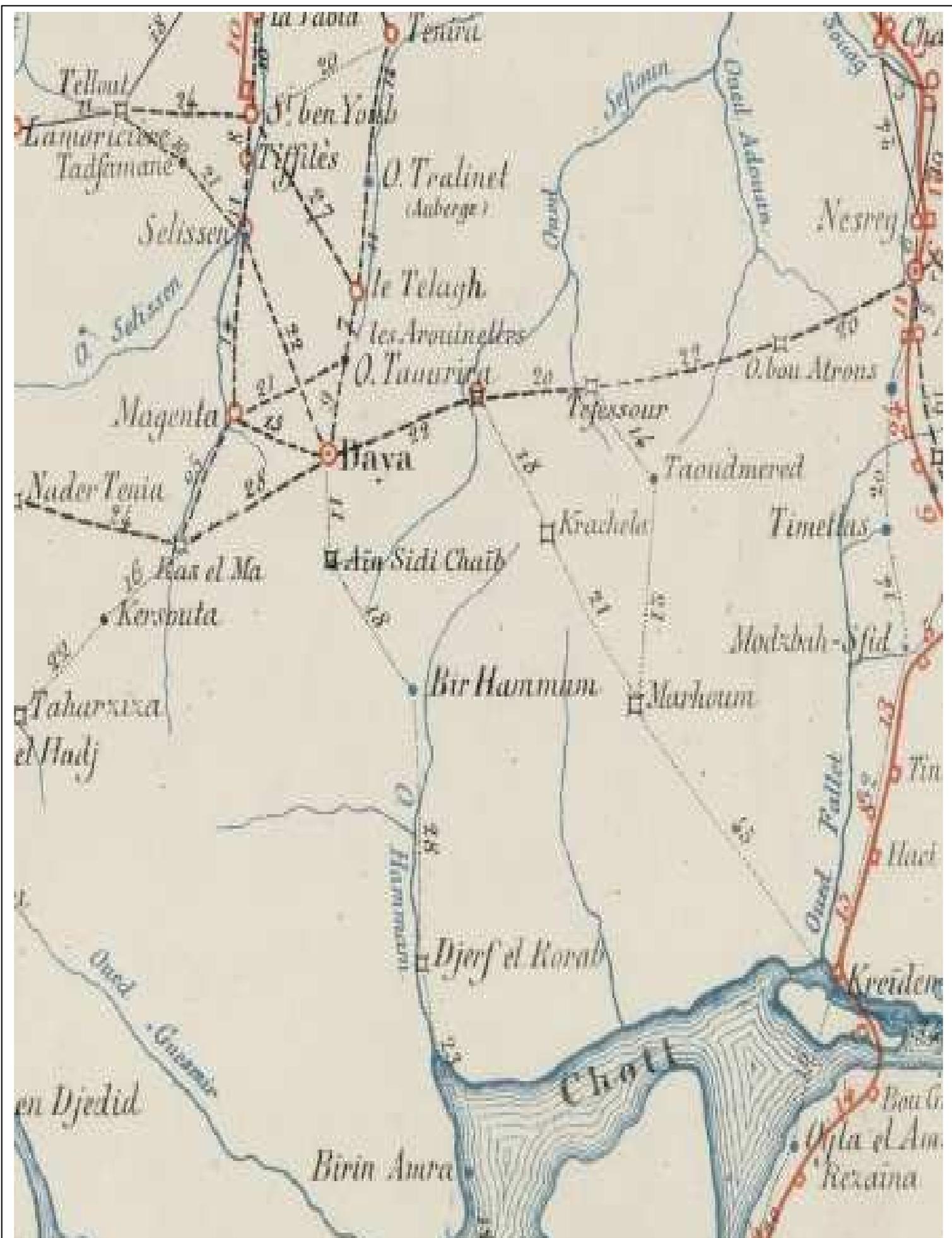
Neufs puits publics ont été réalisés dont les principaux sont ceux d'**El H'mam** et de **Takerkiza** et seize réserves de sources à usage commun qui se trouvent pour la plupart dans le nord de la zone, et dont les plus importantes sont celles de **Sidi Chaïb, Tagouraya, Atchana**.



En remontant à la période contemporaine des premiers âges de l'humanité, le sud de la région du Télagh était pourvue de montagnes plus élevées et en partie boisées, dominant de grandes nappes d'eau. Des roches éruptives associées à du gypse et à des calcaires métamorphiques se rencontrent çà et là dans une région accidentée au Nord-Ouest de Marhoun, notamment au puits de **Zerga**, près d'un chantier d'alfa situé à 32 kilomètres de cette localité, dans la direction de **Sidi-Yahia**.

Les sources sont rares : on les trouve au pied des montagnes qui séparent Marhoun de Dhaya (**Aïn-Takerkasa, Tagouraya, Necissa, Sidi-Chaïb, Sidi-Yahia**)

Les puits se rencontrent à **Sfid, Marhoun, Taoudmout, El-Hammam**, sur les rives occidentales et méridionales du Chott Chergui, sur le bord de quelques dépressions ou ravins; mais ils sont séparés par de grands espaces absolument arides pendant 5 à 6 mois (juin à la mi-novembre) et sillonnés, pendant le reste de l'année, de redirs où les eaux pluviales s'accumulent grâce à l'affleurement d'un tuf calcaire et, plus rarement d'une couche d'argile ; partout ailleurs elles pénètrent profondément dans le sol et, pendant l'été les redirs sont taris par une évaporation rapide.



A. JOURDAN 1883